

PRÉVENTION SANTÉ

Bouger plus, manger mieux : des acteurs **toujours mobilisés**

Page 4

VILLE  d'ERMONT

ACTUALITÉS

Journée Nationale de l'Audition

L'association JNA organise une Journée Nationale de l'Audition jeudi 12 mars. À l'occasion de cette journée, la commission santé et solidarité du Conseil des Seniors avec la Municipalité, le Service municipal Jeunesse et le Service municipal Prévention Santé ont mis en place un programme d'actions.

Page 10

VIE LOCALE

Ermont, élue *Ville amie des enfants*

La signature officielle de la charte *Ville amie des enfants* a eu lieu lundi 9 février dernier au Sénat. L'année dernière, la commune a postulé auprès de l'Unicef pour devenir *Ville amie des enfants*. La qualité du dossier présenté et des actions menées par la commune lui ont valu d'être la première ville du Val d'Oise élue en septembre dernier.

Page 20

CULTURE

15 jours avec... la voix est un projet initié par le conservatoire municipal Jacques Juteau en 2005. Il associe aujourd'hui de nombreux partenaires et illustre la volonté municipale d'une politique culturelle pour tous, portée au cœur des activités de la cité par des approches originales et variées.

Page 30

15
JOURS AVEC
... LA VOIX

Exposition

Concerts

Spectacles

Conférences

Page 30

ACTUALITÉS

Journée Nationale de l'Audition

L'association JNA organise une Journée Nationale de l'Audition jeudi 12 mars. À l'occasion de cette journée, la commission santé et solidarité du Conseil des Seniors avec la Municipalité, le Service municipal Jeunesse et le Service municipal Prévention Santé ont mis en place un programme d'actions.

Page 10

JEUNESSE

Tournoi de foot solidaire

Le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ) organise, en partenariat avec le Service municipal Jeunesse, deux tournois de football au profit d'un séjour solidarité internationale.

Page 15

VIE LOCALE

Ermont, élue Ville amie des enfants

La signature officielle de la charte *Ville amie des enfants* a eu lieu lundi 9 février dernier au Sénat. L'année dernière, la commune a postulé auprès de l'Unicef pour devenir *Ville amie des enfants*. La qualité du dossier présenté et des actions menées par la commune lui ont valu d'être la première ville du Val d'Oise élue en septembre dernier.

Page 20

Spécialiste



RENAULT

Spécialiste



PEUGEOT

Nos partenaires







Groupe Charpentier

GARAGE

de la MAIRIE

01 34 15 03 63
 Horaires du lundi au vendredi : 8h/12h - 14h/19h
 samedi : 9h/12h - 14h/17h
 à 200 m de la Mairie

Mécanique - Carrosserie/Peinture (agrément assurances)
 Réparation toutes marques - Réparation pare-brise
 Vente véhicules neufs et occasions, Renault, Peugeot ...
 Véhicule de prêt sur réservation



255, rue Louis Savoie - 95120 Ermont - fax 01 34 15 49 30

ESPACE BIEN-ÊTRE

56 rue du 10 Juin - 95120 Ermont
01 34 15 06 64

10%*

sur présentation de ce coupon
 pour coiffure et esthétique



- Coiffure
- Esthétique
- Maquillage permanent
- Perruque Any d'Avray
- Amincissement
- Extensions
- Relooking
- U.V.
- Onglerie
- Spa Jet

www.espace-bienetre.fr



VOTRE PARTENAIRE POUR LA VILLE
 DEPUIS PLUS DE 25 ANS

Télésurveillance et Télégestion
 Signalisation tricolore et éclairage public
 Dépannages, entretien et rénovation
 des installations électriques
 Courants forts et courants faibles

24 h sur 24 / 365 jours sur 365

Intervention dans l'heure pour nos clients
 en cas d'urgence suite à un accident
 ou à une panne importante.

EL ECTRICITE GENERALE
 10 rue de la République - 95120 Ermont
 Tél : 01 34 15 06 64 Fax : 01 34 15 49 30
 Agence EL ECTRICITE
 10 rue de la République - 95120 Ermont
 Tél : 01 34 15 06 64 Fax : 01 34 15 49 30

site web : www.elctricite.fr



Cadio Clinique Claude Bernard

9 AVENUE LOUIS ARMAND
 95120 ERMONT
01-30-72-33-33

274 lits et places

Conventioonnée Sécurité Sociale - Mutuelles

URGENCES 24h/24 : 01-30-72-35-17

CENTRE HEMODIALYSE

KINESITHERAPIE REEDUCATION
 01-30-72-33-33

CHIRURGIE

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
 01-30-72-35-30

CONSULTATIONS

RADIOLOGIE / SCANNER
 01-30-72-33-30

ENDOSCOPIE



MATERNITE

MEDECINE

A 200 mètres de la Gare RER Ermont/Eaubonne
www.clinique-claude-bernard.fr



GAZ SERVICE RAPIDE



Plus de 20 ans d'expérience

PLOMBERIE - CHAUFFAGE

Spécialiste :

CHAFFOTEAUX ET MAURY,

ELM LEBLANC,

HYDROMOTRIX,

SAUNIER DUVAL,

DE DIETRICH...

Reprise de
 230 € TTC
 de votre ancienne
 chaudière

Devis
 gratuit
 Ouvert en Août

Vente, installation, dépannage, ramonage, désembouage...

Contrat d'entretien 94 € TTC

Chaudière gaz



01 39 59 26 04

23, rue de Montmorency - 95600 EAUBONNE

www.gazservicerapide.com

UNE VILLE EN ACTIONS

Bouger plus, manger mieux :
des acteurs toujours mobilisés **p. 4**
Respectons les places handicapées **p. 6**

ACTUALITÉS

Jeunesse : se former **p. 8**
Journée Nationale de l'Audition **p. 10**

CADRE DE VIE

Se mobiliser contre les vols de nuit **p. 12**
Les bornes enterrées **p. 14**

VIE LOCALE

Tournoi de football solidaire **p. 15**
Vu à Ermont **p. 16**
Portrait-passion : Hélène Mallet **p. 19**
Ermont, élue *Ville amie des enfants* **p. 20**

DOSSIER

Groupe scolaire Louis Pergaud :
fermeture en juillet 2009 **p. 22**

SPORTS

ASCAE : sport de loisir et de compétition **p. 26**

VIE ASSOCIATIVE

Association Éducative des Chênes **p. 28**

CULTURE

15 jours avec... la voix **p. 30**
Les spectacles de mars **p. 34**
Rencontre avec... **p. 36**
Le Printemps des poètes **p. 37**

AU FIL DES JOURS **p. 38**

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION **p. 38**

LES RENDEZ-VOUS DE MARS **p. 40**



Ermont compte actuellement huit écoles primaires et huit écoles maternelles réparties sur le territoire de la commune. C'est une des tâches principales de la Municipalité que de veiller à leur entretien et à leur sécurité. Au moment où s'achève la reconstruction complète de l'école Jean Jaurès, qui sera ouverte en avril, il nous faut fermer l'école Louis Pergaud.

Les bâtiments qui la composent, et que la commune n'a cessé d'entretenir pour qu'ils respectent les normes de sécurité, ne sont pas conformes aux nouvelles normes handicap et environnementales en vigueur depuis 2008 (voir pages intérieures du magazine) et qui devront être respectées d'ici 2012. Or le coût d'une reconstruction complète (car la mise aux normes serait d'un coût exorbitant) excède les capacités financières de la commune, les cofinancements départementaux ayant été drastiquement réduits (1,8 millions d'euros sur un coût total minimum de 12 millions, ce qui signifie que la commune devrait emprunter la différence). Dans le même temps, il faudra mettre toutes les autres écoles en conformité avec les mêmes nouvelles règles pour un coût nettement moins élevé. La Municipalité ne pouvait prévoir que ces nouvelles normes soient d'application immédiate et qu'au même moment le département réduise à néant les cofinancements. Cette mesure n'est pas prise de gaîté de cœur et la Municipalité a essayé de l'éviter, mais c'était chose impossible ; dès lors, toutes les conséquences en ont été tirées immédiatement.

De très nombreuses classes ayant été fermées ces dernières années du fait de l'évolution démographique, le transfert des élèves dans les écoles à proximité immédiate (Maurice Ravel, Victor Hugo, Eugène Delacroix) ne présente aucune difficulté sur le plan technique. Le vrai problème est de rendre ce transfert le moins difficile possible pour les enfants et leurs familles. Les différentes hypothèses élaborées par la Municipalité et les services de la commune ont donc eu pour souci de proposer des transferts dans les écoles immédiatement proches des habitations des familles, de veiller aux équilibres des classes et des écoles (refuser les surcharges), d'intégrer les conséquences sur la restauration scolaire et les accueils de loisirs, et de renforcer la mixité sociale. Bien entendu, la suppression d'une école a des effets sur la carte scolaire de la ville, vieille de quarante ans, qu'il faudra faire évoluer. La Municipalité a donc écouté les enseignants et les parents en demandant, dans une large concertation, aux représentants des parents d'élèves et des enseignants des différents conseils de classe de prendre position entre ces propositions et de les amender. C'est ce qui a été fait. Le conseil municipal du 4 mars entérinera les résultats de cette concertation.

La nouvelle carte scolaire qui en résulte intègre l'arrivée dans les années à venir des nouvelles familles qui s'installeront notamment dans le quartier de la gare d'Ermont-Eaubonne. Elle est complétée par des travaux d'agrandissement de l'école maternelle Victor Hugo et de l'accueil de loisirs Eugène Delacroix. Elle tient compte des nouveaux équilibres démographiques de la ville dans les vingt ans à venir.

L'élaboration dans la concertation de la nouvelle carte scolaire permettra d'agir durablement pour nos enfants et leurs écoles.

Hugues Portelli
Maire d'Ermont
Sénateur du Val d'Oise

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de la Documentation & des Archives de la ville d'Ermont, 100 rue Louis Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 38.

mairie@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr

Directeur de la publication : Hugues Portelli

Rédactrice en chef : Sandrine Khemici

Coordinatrices : Julia Houillon et Lysiane Olhats

Comité de rédaction : Cécile Dyskiewicz, Julia Houillon, Sandrine Khemici,

Lysiane Olhats, Xavier-Alexandre Reliant

Réalisation : Agence Aire - 7 rue Francis Combe - 95000 Cergy

01 30 30 16 02

Photographies : Sophie Noblet

Couverture : Sophie Noblet

Impression : Desbouis Grésil - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

Tirage : 18 000 exemplaires

Publication mensuelle

Distribution : Adrexo

Dépôt Légal : mars 2009

ISSN : 0296-015X

Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60 % recyclé.



DEPUIS 2004, LE PROGRAMME MUNICIPAL *BOUGER PLUS, MANGER MIEUX* POURSUIT SON ACTION DE PRÉVENTION DE L'OBÉSITÉ. TOUJOURS INVESTIES, LES ÉCOLES DE LA COMMUNE PROPOSENT POUR CETTE ANNÉE DE NOMBREUX PROJETS DE QUALITÉ. UNE ACTION À LAQUELLE D'AUTRES ACTEURS COMME LE CONSEIL DES SENIORS OU ENCORE LE CLUB GYMNIQUE D'ERMONT SE SONT ASSOCIÉS.



PRÉVENTION SANTÉ

Bouger plus, manger mieux : des acteurs **toujours mobilisés**

Comme tous les ans depuis 2004, les écoles communales sont nombreuses à répondre présentes pour s'associer au programme *Bouger plus, manger mieux* et à présenter des projets de qualité touchant soit à la nutrition soit à la pratique sportive. Tour d'horizon des actions.

Les actions dans les écoles

Les écoles maternelles

Les écoles maternelles Anatole France, Alphonse Daudet, Maurice Ravel et Louis Pasteur ont pris le parti de sensibiliser les enfants et les familles à l'éveil nutritif et corporel. Elles mettent également l'accent sur l'importance de pratiquer une activité sportive régulière à travers des jeux (participation aux jeux d'Ermont, activités aquatiques...). Par exemple, cette année, les écoles Louis Pasteur et Anatole France mettent en place un projet en commun : la création d'un jardin pédagogique où les enfants peuvent observer jour après jour l'évolution de leurs plantations. Avec l'inter-

vention des infirmières scolaires et d'une diététicienne, ils vont donc apprendre à reconnaître, à nommer, à classer, à dessiner puis à goûter les fruits et les légumes. Comme l'avait fait l'école Eugène Delacroix l'année dernière, les écoles Victor Hugo 1 et 2, en partenariat avec l'association Volley-Ball Club d'Ermont, participent à un cycle de douze séances de volley-ball durant lesquelles les enfants peuvent développer leurs capacités motrices et améliorer leurs relations au sein d'un groupe.

Les écoles élémentaires

Avec la rencontre de plusieurs corps de métiers -médecin, infirmière, commerçant, jardinier de la ville, diététicienne-, les enfants des écoles élémentaires Louis Pasteur et Jean Jaurès ont préparé différentes recettes de cuisine à base de fruits et de légumes (compotes, soupes, salades de fruits, tartes...) et ont appris leurs bienfaits. Elles organisent également divers cycles sportifs (jeux de cour, participation aux jeux d'Ermont, sports individuels ou collectifs, ateliers cirque, jonglerie...).



TÉLEX - TÉLEX

Jeunes Violences Écoute, 0800 20 22 23 (appel anonyme et gratuit) apporte aide et conseils aux jeunes victimes de violences, ainsi qu'à d'expériences par le biais de forums de discussion /// En ce début d'année, les ateliers seniors reprennent à partir du 9 mars. /// L'INSEE à la lui demander. www.insee.fr ///

Des ateliers pour les seniors

Les seniors ermontois sont également associés à ce programme de prévention de l'obésité. Pour cela, trois ateliers sont proposés : Tai Chi Chuan, Équilibre et nutrition, Bien-être.

À travers l'atelier **Tai Chi Chuan**, les seniors sont sensibilisés à la pratique d'une activité physique complète et adaptée (les vendredis de 15h30 à 16h30 à la Maison des Associations - 2 rue Hoche).

L'atelier **Équilibre et nutrition** a pour but de sensibiliser les seniors aux troubles de l'équilibre et aux risques de chutes. Il comprend un double volet : équilibre alimentaire et activité physique (les jeudis de 14h à 16h à l'Espace Jeunesse - 37 bis rue Maurice Berteaux).

L'atelier **Bien-être** a pour objectif de prévenir les pathologies liées au vieillissement et de favoriser l'autonomie des seniors sur les plans psychique, psychologique et relationnel. Cet atelier comprend un volet équilibre alimentaire et un volet activité physique (les vendredis de 14h à 15h30 à l'espace seniors des Chênes - Centre commercial des Chênes).

Les accueils de loisirs

Les accueils de loisirs de la commune ont créé, à destination des 3/5 ans, un jeu de l'oie destiné à mêler épreuves et questions sur le sport et l'équilibre alimentaire. Cette année, toujours dans un esprit de découverte d'une alimentation équilibrée, les enfants, en collaboration avec le Conseil des Seniors, vont planter des légumes de saison et auront le plaisir de les déguster quelques semaines plus tard.

Petite Enfance

L'animatrice du Relais Assistantes Maternelles organise avec la diététicienne des réunions, en petits groupes, avec les parents de jeunes enfants afin de répondre aux questions qu'ils se posent sur l'équilibre alimentaire. L'année dernière, des réunions sur le même thème avaient été proposées aux assistantes maternelles indépendantes.

D'autres actions, notamment en direction des familles, sont en cours de préparation avec de nouveaux partenaires.

Le site internet *Bouger plus, manger mieux*

Les acteurs du programme municipal *Bouger plus, manger mieux* sont toujours mobilisés en proposant de nouveaux projets. Retrouvez les actions mises en place et l'actualité de *Bouger plus, manger mieux* sur www.ermont-bougerplus-mangermieux.com. Cet outil interactif permet de trouver une information complète et de poser vos questions en direct au médecin et à la diététicienne qui se tiennent à votre disposition pour vous répondre.

Club Gymnique d'Ermont : un atelier *Bouger Plus*

Cette année, le Club Gymnique d'Ermont a proposé la mise en place d'un atelier d'aide à la reprise d'une activité physique et sportive pour des enfants en surpoids âgés de 8 à 12 ans. L'atelier se déroule le dimanche de 10h à 12h, en dix séances entre janvier et juin 2009 au gymnase du complexe sportif Gaston Rebuffat - 1 allée Jean de Florette. L'objectif principal : permettre à ces enfants d'augmenter leur activité physique.

Avant toute participation à cet atelier, une rencontre préparatoire aura lieu avec les parents intéressés afin d'échanger sur la pratique du sport et de les informer sur le contenu de ces séances. Ces cours, composés d'activités comme le trampoline, les cerceaux... sont encadrés par un animateur sportif et préparés en concertation avec pédiatre, diététicienne et infirmier. Tarif forfaitaire de 20 € pour les dix séances.

Club Gymnique d'Ermont

Complexe sportif Gaston Rebuffat
1 allée Jean de Florette
95120 Ermont
01 34 14 88 65



Retrouvez conseils et astuces sur la prévention de l'obésité et toutes les actions menées dans la commune sur le site www.ermont-bougerplus-mangermieux.com

Bouger plus, manger mieux

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**,
Adjointe au Maire Chargée de l'Action Educative :
Florence Mary
Conseillère municipale déléguée Chargée de la Petite Enfance : **Violaine Nillès**
Conseillère municipale déléguée Chargée de la Santé : **Joëlle Dupuy**

Service municipal de la Petite Enfance & de la Prévention Santé

Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 37 95

- TÉLEX - TÉLEX

leur famille et à leurs proches. Par ailleurs www.jeunesviolencesecoute.fr apporte des informations générales et encourage les échanges réalisés, jusqu'au 31 mars, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité. L'enquêteur est muni d'une carte officielle. N'hésitez pas

LES QUESTIONS LIÉES AU HANDICAP SONT UN DES ENGAGEMENTS PRIORITAIRES DE LA MUNICIPALITÉ. APRÈS LA CRÉATION D'UN CONSEIL VILLE-HANDICAP EN DÉCEMBRE 2007, LA MUNICIPALITÉ ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) POURSUIVENT LEUR ACTION EN RAPPELANT AUX CITOYENS LE RESPECT DES RÈGLES DES PLACES DE STATIONNEMENT RÉSERVÉES AUX PERSONNES HANDICAPÉES.



Le montant de l'amende forfaitaire pour s'être garé illégalement sur un emplacement réservé aux handicapés s'élève à 135 €.



CIVISME

Respectons les places handicapées

Les places de parking réservées et adaptées aux personnes handicapées sont situées à proximité des entrées des grandes surfaces, des institutions publiques... afin de faciliter l'accessibilité à ces conducteurs. Elles sont également plus larges pour permettre les manœuvres autour des véhicules par les personnes circulant en fauteuil roulant. Cependant, très souvent, elles se trouvent illégalement occupées par des véhicules en tout genre.

La réglementation

Les emplacements de stationnement réservés aux personnes handicapées sont définis par un panneau « Interdit sauf GIC-GIG » avec le pictogramme handicapé et un marquage au sol bleu. Pour 50 places de parking, la législation du 13 juillet 2006 du

code de la construction et de l'habitation impose une place de stationnement réservée aux personnes handicapées. A l'intérieur des agglomérations, le pouvoir de réserver des emplacements de stationnement pour les personnes handicapées appartient au maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police. Le maire doit donc rédiger un arrêté motivé pour réserver ces emplacements. Seul cet arrêté permet de sanctionner les véhicules stationnés sans carte de stationnement.

Les sanctions

Pour être autorisé à stationner sur ces places, il faut être titulaire de la carte européenne de stationnement pour personne handicapée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2000 (les macarons GIC -Grand Inva-

TÉLEX - TÉLEX

Le Sidaction 2009 vous donne rendez-vous les vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 mars pour une nouvelle édition de lutte contre le sida. (SMS non surtaxé) ; par internet www.sidaction.org (paiement sécurisé par carte bancaire) /// Avec **mon.service-public.fr**, accessible depuis le effectuer en toute confiance leurs démarches administratives en ligne. Depuis son ouverture le 15 décembre 2008 avec un premier bouquet mercredi 4 à 19 h 30 en salle des mariages et le jeudi 26 à 20 h 45 salle Jacques Berthod du bâtiment B.

Les avis de...

Lieutenant Sadler

« Le respect des emplacements des personnes handicapées devrait être un automatisme pour tout le monde. Malheureusement, 905 verbalisations ont été comptabilisées dans la période du 1^{er} au 31 décembre 2008 sur la circonscription d'Erment. En passant l'amende de 35 à 135 €, il semblerait que les gens soient plus disciplinés. Un comportement responsable des citoyens est nécessaire. »

Louis Podetti, Ermontois de 70 ans

« Je suis atteint de polio et tous les jours je rencontre différents problèmes liés à mon handicap. Souvent, les places de parking sont empruntées par des personnes « en bonne santé » ou par des personnes dont le handicap ne nécessite pas cette proximité aux entrées des structures. Je pense que les gens qui se stationnent sur les emplacements prévus pour les handicapés physiques devraient être privés de voiture pendant au moins un mois. A mon sens, cela les marquerait davantage. »

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008, 905 verbalisations ont été relevées sur la circonscription d'Erment pour non respect du stationnement réservé aux personnes handicapées.

lide Civil- et GIG –Grand Invalide de Guerre- demeurent valables jusqu'à l'expiration de leur durée de validité). La carte doit être visible en étant apposée sur le pare-brise. Si les règles de stationnement sur les emplacements des places réservées aux personnes handicapées ne sont pas respectées, le montant de l'amende forfaitaire s'élève à 135 € (contravention de quatrième classe) depuis le 11 juillet 2003, et peut être majorée à 375 € à défaut de paiement dans les 30 jours. L'officier de police se réserve le droit de mettre, ou non, le véhicule à la fourrière. La Municipalité, très attentive au respect de la législation, demande régulièrement aux forces de police de veiller à ce que les places de parking pour personnes handicapées ne soient pas occupées par des personnes valides.

RECRUTEMENT

Devenir marin

Chaque année, la marine nationale propose à 3 800 jeunes âgés de 17 à 29 ans, du niveau 3^{ème} à Bac + 5, de rejoindre ses équipages. Les conditions d'admission sont les suivantes : être âgé d'au moins 17 ans, être de nationalité française, être physiquement et médicalement apte, savoir nager et avoir accompli sa Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

Pour plus d'information

www.marinerrecrute.gouv.fr
ou recrutement@marine.defense.gouv.fr
ou n° Azur 0810 501 501 (prix d'un appel local).



© Marine nationale

ÉDUCATION

Inscriptions scolaires

Si votre enfant est né en 2006, pensez à venir le préinscrire pour la rentrée scolaire de septembre 2009 en mairie. L'inscription aura lieu du lundi 16 mars au vendredi 10 avril à la Direction de l'Action Éducative, bâtiment A, aux horaires suivants : du lundi au mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 et le vendredi de 14 h à 16 h 30. Rappel : la mairie est fermée au public le jeudi après-midi. Deux ouvertures exceptionnelles sont prévues les samedis 21 et 28 mars de 9 h à 12 h. Pour inscrire votre enfant, munissez-vous :

- du livret de famille ou d'un acte de naissance ;
- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois ;



© Thierry Seron

- d'une pièce d'identité du responsable légal dont la présence est indispensable.

Direction de l'Action Éducative

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Éducative : **Florence Mary**
Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Erment Cedex
01 30 72 38 32 – Fax : 01 30 72 38 34

Direction de l'Action Sociale et du Centre Communal d'Action Sociale

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**
Conseiller municipal délégué Chargé du Handicap :
Jean-Philippe Picard-Bachelorie
Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Erment Cedex
01 30 72 38 50 – Fax : 01 30 72 38 58
ccas@ville-ermont.fr

- TÉLEX - TÉLEX

Les appels aux dons sont assurés du **9 mars au 10 avril inclus** : par téléphone au 110 (n° d'appel gratuit) ; par SMS en envoyant DON au 33000 portail de l'administration française www.service-public.fr, les internautes peuvent aujourd'hui bénéficier d'un compte unique sécurisé et de services, plus de 10 000 usagers ont déjà créé leur compte personnel administratif en ligne /// Séances publiques du conseil municipal le



© Fotolia

JOBS D'ÉTÉ, PRÉVENTION SANTÉ OU ENCORE FORMATION, LA MUNICIPALITÉ ET SON SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE METTENT À DISPOSITION DES JEUNES ERMONTOIS PLUSIEURS MOYENS DE S'INFORMER ET DE SE FORMER.

Au travers de ses actions, la Municipalité et son Service municipal Jeunesse souhaitent transmettre aux jeunes ermontois des savoirs afin de mieux aborder leur future vie quotidienne.

JEUNESSE Se former

La ville d'Ermont a fait le choix de soutenir les jeunes dans leur avenir en leur offrant des opportunités de formation. Se former, c'est acquérir de nouvelles compétences ou les développer dans le but d'être plus efficace. En février, le Service municipal Jeunesse (SMJ) a proposé des chantiers jeunes et ce mois-ci des stages baby-sitting. Il travaille également sur la Journée Nationale de l'Audition (cf. encadré).

Stage baby-sitting

Le Point Information Jeunesse du SMJ a proposé un stage les 17 et 18 février derniers. Plusieurs thématiques ont été abordées comme la prévention des risques domestiques, les soins du nourrisson, les loisirs de l'enfant ou encore le droit du travail.

Chantiers jeunes

Si vous avez entre 16 et 19 ans, le SMJ vous propose des chantiers jeunes pour le mois de juin ou juillet : secrétariat, peinture, voirie, espaces verts... Au sein d'une équipe, vous serez formé à l'un de ces métiers

et encadré par des professionnels. Vous avez jusqu'au 6 mars pour déposer votre candidature.

Envoyez CV et lettre de motivation à l'attention de :

M. le Sénateur-Maire
Direction de la Jeunesse et des Sports
Point Information Jeunesse
37 bis rue Maurice Berteaux -
95120 Ermont



La Municipalité a décidé de ne pas augmenter les tarifs 2009 des activités en direction de la jeunesse. Les jeunes pourront continuer de s'investir, s'informer, participer à des projets sportifs, culturels et artistiques aux mêmes tarifs.

TÉLEX - TÉLEX

Le Réseau Bronchiolite Ile-de-France a mis en place le 0 820 820 603 jusqu'au dimanche 15 mars pour renseigner les parents sur la bronchiolite. 0 820 800 880 (7 jours/7 de 9 h à 23 h) /// Le 3939 allô service public (prix d'une communication locale à partir d'un poste fixe) et le www.service ment... /// Chacun de nous peut venir en aide aux personnes sans-abri. Le 115 est un numéro d'urgence gratuit, accessible même sans carte, 24h/ le 3631. Ce numéro concerne le courrier, les colis, le réseau grand public et les guichets ///



La formation et la prévention sont au cœur des thématiques d'actions du Service municipal Jeunesse.



Direction de la Jeunesse et des Sports

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**
Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse : **Brigitte Oehler**
Point Information Jeunesse
Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice Berteaux
95120 Ermont
01 34 44 27 30
pij.cyb@ville-ermont.fr
www.ville-ermont.fr

ADMINISTRATION

Val-et-Forêt a déménagé

Dans le cadre de la réhabilitation du quartier de la gare Ermont Eaubonne, certains bâtiments situés dans la rue du Général Leclerc vont être démolis en 2009 et notamment celui de la communauté d'agglomération Val-et-Forêt.

Depuis le 15 décembre dernier, les bureaux de Val-et-Forêt sont transférés rue du Centre Technique à Ermont. Répartis sur deux niveaux, ces nouveaux locaux

ont une surface totale de 913 m², dont une aile adaptée aux personnes à mobilité réduite. Aujourd'hui, l'ensemble des services administratifs et techniques sont ainsi réunis sur un seul lieu.

Communauté d'agglomération Val-et-Forêt

Rue du Centre Technique
BP 20029 - 95121 Ermont Cedex
01 34 44 82 00 - Fax : 01 34 44 02 87
aggl@val-et-foret.fr
www.valetforet.org



Collecte des objets encombrants

Les jours de ramassage des objets encombrants diffèrent selon votre secteur d'habitation.

Secteur A

les mardis 10 mars et 14 avril 2009

Secteur B

les mercredis 11 mars et 15 avril 2009

Secteur C

les jeudis 12 mars et 16 avril 2009

Secteur D

les vendredis 13 mars et 17 avril 2009

Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h. Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus. Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du ramassage des objets

encombrants sur les sites
www.ville-ermont.fr et
www.syndicat-emmaude.com.

Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Eco-site du Plessis-Bouchard

Syndicat Émeraude - Eco-site

12 rue Marcel Dassault
Parc d'activité des Colonnes
95130 Le Plessis-Bouchard
01 34 11 92 92

Heures d'ouvertures jusqu'au 31 mars 2009

Tous les jours de 10 h à 18 h, sauf les mardis et jeudis de 14 h à 18 h.
www.syndicat-emmaude.com
contact@syndicat-emmaude.com



Permanences de vos élus

Le Maire reçoit en mairie tous les samedis de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

Adjoint au Maire : sur rendez-vous en mairie.

Conseiller général du canton d'Ermont : Lionel Georjin - Permanence en mairie bâtiment B sur rendez-vous au **01 30 72 38 53**. lionel.georjin@ville-ermont.fr

Député : Claude Bodin - Permanence en mairie bâtiment A, **vendredi 20 mars de 17 h 30 à 18 h.**

- TÉLEX - TÉLEX

Autre numéro de téléphone à retenir, celui des médecins du Réseau Bronchiolite Ile-de-France dont les coordonnées sont disponibles au -public.fr délivrent des renseignements administratifs à tout usager sur des sujets de la vie quotidienne : perte de papiers d'identité, licenciement, 24, 365 jours par an. Vous pouvez également joindre la Croix-Rouge du Val d'Oise au 01 39 35 60 35 /// Pour joindre La Poste, appelez désormais

L'évolution des mœurs musicales et des technologies (musiques électro-amplifiées : rock, rap, reggae, techno...) a été marquée ces 30 dernières années par une hausse des niveaux sonores dans la plupart des lieux de pratique ou de diffusion musicale.*

* Source : Réseaux en Ile-de-France

Qu'est ce que le R.I.F ?

Il s'agit d'une association fédérative régionale ayant pour but de structurer durablement le secteur des musiques actuelles/amplifiées en Ile-de-France et d'en favoriser le développement. Cette association dispose d'un pôle de prévention des risques auditifs afin de sensibiliser les professionnels, les amateurs et les spectateurs à ces risques.

www.lerif.org

Audition

Journée Nationale de l'Audition

Jeudi 12 mars

Espace Jeunesse

www.audition-infos.org

Direction de l'Action Sociale et du Centre Communal d'Action Sociale

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**

Conseillère municipale déléguée Chargée

de la Santé : **Joëlle Dupuy**

Mairie bâtiment A

100 rue Louis Savoie - BP 40083

95123 Ermont

01 30 72 38 50

ccas@ville-ermont.fr

Direction de la Jeunesse et des Sports

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse : **Brigitte Oehler**

Espace Jeunesse

37 bis rue Maurice Berteaux - 95120 Ermont

01 34 44 10 30

SENIORS

Conférence santé

La fonction visuelle s'altère avec l'âge et se traduit par l'augmentation des troubles de la vision comme la cataracte, le glaucome ou la dégénérescence maculaire. Cette dernière touche plus d'une personne sur 10 après 60 ans. Cependant, respecter certaines règles permet de préserver sa vue.



Vendredi 27 mars à 10 h 30, le Dr Guillaume Besse donnera une conférence sur *Les modifications de l'acuité visuelle avec l'âge*, au foyer du théâtre Pierre Fresnay. Il abordera les problématiques concernant les modifications visuelles liées à l'âge. Il donnera des conseils pour prévenir les déficiences visuelles. Cette conférence, à visée préventive permettra de répondre à toutes les questions que peuvent se poser les seniors. Entrée libre et gratuite. Inscriptions au Centre Communal d'Action Sociale.

Direction de l'Action Sociale et du Centre Communal d'Action Sociale
Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé :

Chantal Gras

Conseillère municipale déléguée Chargée

de la Santé : **Joëlle Dupuy**

Mairie bâtiment A

100 rue Louis Savoie - BP 40083

95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 50

ccas@ville-ermont.fr

SERVICE À LA PERSONNE

Ami services

Ami services est une association d'insertion qui embauche des personnes en recherche d'emploi, pour les mettre au service de particuliers ou d'entreprises. Les services proposés entrent dans le cadre de missions telles que ménage, jardinage, repassage, bricolage, cuisine et courses. Aussi, si vous cherchez du travail ou si vous avez besoin d'aide à domicile pour effectuer des petits travaux, l'association vous accueille à Ermont un jeudi par mois, de 9 h à 12 h, pour vous aider à trouver une solution à votre besoin. Les prochaines permanences auront lieu, les jeudis 12 mars, 16 avril, 14 mai et 11 juin au Centre Communal d'Action Sociale.



Direction de l'Action Sociale et du Centre Communal d'Action Sociale

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**

Mairie bâtiment A

100 rue Louis Savoie - BP 40083 - 95123 Ermont - **01 30 72 38 50** - ccas@ville-ermont.fr

- TÉLEX - TÉLEX

28 mars et le mercredi 29 avril. www.ima95.fr // 10^{ème} journée de la courtoisie au volant et sur la route dans toute la France, jeudi 26 mars, pour un meilleur partage de la route et de l'espace public. www.courtoisie.org.



Le 20 septembre dernier sur la place du Trocadéro : 94 maires étaient présents dont M. Hugues Portelli (à droite) pour montrer leur soutien à l'ADVOCNAR et sa lutte contre les nuisances aériennes.

NUISANCES AÉRIENNES

Se mobiliser contre les vols de nuit

L'INTENSITÉ DU BRUIT ET DU TRAFIC AÉRIEN EST NUISIBLE À LA SANTÉ PHYSIQUE ET PSYCHIQUE DES RIVERAINS, À LEUR QUALITÉ DE VIE AINSI QU'À L'ENVIRONNEMENT. ASSOCIATIONS ET ÉLUS SE MOBILISENT.

Contre les vols de nuit

Le 20 septembre dernier, l'ADVOCNAR a organisé un « conseil municipal géant » (94 maires étaient présents dont M. Hugues Portelli très attaché à cette mobilisation) sur le parvis du Trocadéro pour manifester contre les nuisances aériennes. Cette opération a permis, le 17 novembre dernier, à une délégation d'élus et de l'ADVOCNAR d'exposer leurs revendications à l'Élysée.

Le soutien d'Ermont

Le conseil municipal du 25 septembre dernier a d'ailleurs adopté une motion contre les vols de nuit demandant, en accord avec les préconisations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), un couvre-feu d'une durée de huit heures consécutives sur les aéroports de Roissy-Charles de Gaulle et du Bourget.

Depuis 1986, l'Association de Défense contre les Nuisances Aériennes (ADVOCNAR) se bat aux côtés d'élus et d'autres associations pour réduire les nuisances aériennes générées par le trafic de Roissy-Charles de Gaulle et du Bourget et, notamment, les vols nocturnes. Ces vols contribuent plus fortement que le jour au réchauffement climatique et engendrent des problèmes de santé publique démontrés par de nombreuses études.

Permanence ADVOCNAR
45 rue d'Ermont - BP 10002
95390 Saint-Prix
01 39 89 91 99
contact@advocnar.fr
www.advocnar.fr

**Aux abords de Roissy,
168 avions, soit en
moyenne un toutes
les trois minutes,
perturbent chaque
nuit le sommeil de
2 millions
d'habitants.***

* www.advocnar.fr

Les jeunes ermontois à contribution

La Municipalité, en partenariat avec le Syndicat Émeraude, met en place le tri et le recyclage des papiers et des cartons dans les écoles maternelles et élémentaires.

En ce début d'année, les jeunes du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ) poursuivent leur sensibilisation écocitoyenne. Grâce à leur action, ce mois-ci, les écoles maternelles et élémentaires vont être équipées de bacs spéciaux pour permettre le tri et le recyclage des déchets avec d'un côté le papier, de l'autre les emballages (bouteilles plastiques, briques alimentaires, canettes métalliques...) mais aussi les bouchons de bouteilles.

Des bacs de précollecte

Les jeunes élus de la commission du développement durable du CMEJ ont voté la mise en place des bacs de précollecte dans les écoles maternelles et élémentaires. Ils vont mettre dans chaque classe des Croq'feuilles® pour recycler le papier. Celui-ci sera ensuite mis dans un container à couvercle bleu qui sera récupéré par le Syndicat Émeraude. De même, pour la récolte des bouteilles plastiques, des canettes métalliques et des briques alimentaires, les jeunes élus vont mettre à disposition, dans le hall des établissements scolaires, un bac de précollecte jaune. La précollecte des emballages sera transférée dans un container jaune, également recyclé par le Syndicat Émeraude pour permettre le recyclage des matériaux. Ce système va ainsi permettre aux élèves, enseignants et personnel scolaire de trier aussi à l'école.

Les Bouchons d'Amour

Afin d'améliorer le quotidien de la vie des personnes en situation de handicap, l'association Les Bouchons d'Amour (parrainée par Jean-Marie Bigard) nous invite au ramassage et au recyclage des bouchons en plastique, en faveur des personnes en situation de handicap. La collecte permet ainsi d'acheter des fauteuils roulants. Aussi, des bacs de collectes seront mis à disposition des élèves, parents, enseignants et personnel dans le hall de chaque établissement. Les bouchons seront récupérés par le CMEJ puis transmis à l'association. Pour une bonne action, pensez à vos bouchons !



Rencontre avec James, jeune élu de la commission Europe et International du CMEJ

Comment l'idée de trier les déchets dans les écoles vous est-elle venue ?
En début de mandat, chaque élu a choisi une commission pour monter des projets



à l'échelle de la commune. Nous avons constaté que le thème du développement durable touchait toutes les commissions. Un jour, un élu nous a dit que dans son école (Eugène Delacroix) des bacs jaunes étaient à disposition des élèves pour recycler les emballages plastiques. L'idée est donc partie de là.

Qu'est-ce qui vous a décidé sur le choix des bacs ?

Dans les écoles, on utilise beaucoup de papier, d'emballages de boissons (briques de jus de fruit ou bouteilles d'eau), on s'est donc dit que la priorité était de mettre des bacs de tri à cet effet.

Et pour les bouchons en plastique ?

C'est dans le cadre de ma commission Europe et International que nous avons pensé à l'association Les Bouchons d'Amour qui fait du recyclage pour une bonne cause.

Qu'est-ce que veut dire pour toi recycler ?

C'est donner une nouvelle vie à un objet, c'est mieux pour l'environnement et ça fait moins de déchets. En recyclant on participe à la protection de la planète.

Direction de la Jeunesse et des sports

Conseillère municipale déléguée
Chargée de la Jeunesse :

Brigitte Oehler
Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ)

Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice Berteaux
95120 Ermont
01 34 44 10 37
jeunesse@ville-ermont.fr

Adjoint au Maire Chargé de l'Équipement : **Xavier Haquin**
Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable : **Catherine Klein-Souchal**
Adjointe au Maire Chargée de l'Action Éducative : **Florence Mary**

Syndicat Émeraude - Éco-site

12 rue Marcel Dassault
Parc d'activité des Colonnes
95130 Le Plessis-Bouchard
01 34 11 92 92

Rencontre avec Alain Péri, vice-président de l'ADVOCNAR, depuis novembre 2007

Comment la manifestation du 20 septembre dernier au Trocadéro s'est-elle organisée ?

Lors d'une réunion en mai dernier rassemblant membres de l'ADVOCNAR et élus, nous avons décidé de mener une action concrète afin de faire connaître notre point de vue. Au nom du groupe *La table ronde des élus contre les nuisances aériennes* plusieurs actions ont été lancées. Tout d'abord, présentation à la Commission Dermagne de la principale revendication pour réduire les nuisances aériennes : l'arrêt des vols de nuit sur une période de huit heures consécutives. D'autres associations européennes et mondiales se battent pour les mêmes causes. Nos demandes ne sont donc pas impossibles à réaliser. De plus, si l'on prend l'exemple de l'aéroport d'Heathrow (Londres), qui est le premier aéroport européen en termes de passagers, seulement seize vols par nuit ont lieu entre 23 h 30 et 6 h du matin. Il faut en compter une centaine à Roissy-Charles de Gaulle.

Ensuite, nous avons organisé "le conseil municipal géant" sur la place du Trocadéro au mois de septembre pour voter, solennellement, l'arrêt des vols de nuit, moment important, puisque le même mois, d'une part, avait lieu la discussion au parlement sur la loi de Grenelle 1 et, d'autre part, la Commission Dermagne rendait son rapport sur la charte du développement durable.

94 municipalités, toutes tendances politiques confondues, étaient présentes. Aujourd'hui, ce sont 122 municipalités qui partagent nos idées et notre action. Enfin, une délégation de *La table ronde des élus contre les nuisances aériennes* a été reçue à l'Élysée.

Quel est le résultat de votre rencontre du 17 novembre à l'Élysée ?

Suite logique du Trocadéro et de nos auditions auprès de la Commission Dermagne, nous avons demandé qu'élus et associations de riverains soient partie-prenantes dans la préparation, négociation et signature de la charte du développement durable de Roissy-CDG. Jacques Dermagne, président du Conseil Économique, Social et Environnemental, a eu pour mission de rédiger un rapport pour la mise en œuvre d'une charte du développement durable de Roissy-CDG. L'objectif est de faire valoir les idées de toutes les parties afin de trouver un certain équilibre. Les choses peuvent bouger si les citoyens se mobilisent. Aujourd'hui, les avions font moins de bruit mais cela ne suffira pas si le trafic aérien continue de croître. Il faut trouver un équilibre entre le respect de l'environnement, le respect de la santé publique et le développement économique.





Bornes enterrées de la résidence des Bapaumes installées l'été dernier. Par l'installation de ces bornes, la Municipalité a une réelle volonté d'améliorer le cadre de vie des Ermontois.

ENVIRONNEMENT

Les bornes enterrées : un **nouveau mode** de pré-collecte des déchets

RESPECTER L'ENVIRONNEMENT, RECYCLER LES DÉCHETS ET OPTIMISER LE SERVICE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES SONT UNE PRIORITÉ DE LA COMMUNE. AINSI, DANS LE CADRE D'UN PROJET GLOBAL DE RÉHABILITATION MENÉ PAR LA MUNICIPALITÉ, ERMONT-HABITAT, DOMAXIS, ICADE, OSICA ET LA SABLIERE, LE SYNDICAT ÉMERAUDE PROPOSE D'INSTALLER UN NOUVEAU MODE DE PRÉ-COLLECTE DES DÉCHETS, APPELÉ BORNES ENTERRÉES, AUX ABORDS DES IMMEUBLES.

Trouver les meilleures solutions pour améliorer le cadre de vie des Ermontois est une volonté qui s'inscrit dans une politique de développement durable à laquelle la Municipalité s'est engagée. Ce nouveau dispositif, mis en place en premier lieu dans le quartier des Bapaumes en juillet 2008, se poursuit ce mois-ci sur le quartier des Chênes et au square Jules César, puis par la suite aux Rossignaux et aux Espérances.

Un équipement innovant

Ces bornes sont constituées d'une cuve enterrée de 3 à 5 m³ selon les flux collectés et d'une partie aérienne discrète munie d'une trappe d'introduction des déchets. Trois types de bornes seront disposés côte à côte pour recevoir les emballages* et journaux-magazines, le verre** et les ordures ménagères résiduelles.

Un système qui offre de nombreux avantages

Les bornes enterrées seront sur la ville au nombre de 180. Elles seront placées à proximité des entrées des immeubles pour faciliter l'accès et ainsi inciter au tri sélectif. Plus esthétiques et plus hygiéniques, elles permettront de limiter les odeurs et s'intégreront facilement dans le paysage urbain. Chaque borne remplace jusqu'à 10 bacs de 500 litres. Grâce à cette installation moderne, ces bornes sont collectées en journée, ce qui limite les problèmes de stationnement et de nuisances sonores.

L'objectif du Syndicat Émeraude est de, progressivement, remplacer le système de collecte en bacs roulants par ces bornes enterrées sur les grands collectifs. Toutefois, il est important de signaler que le succès de ces bornes dépend d'une collaboration étroite entre les différents intervenants (bailleurs, gardiens d'immeuble, collecteurs) et le comportement responsable de chacun.

Le Syndicat Émeraude et la ville vous prient par avance de les excuser pour les désagréments occasionnés par les travaux de mise en place de ces bornes enterrées.

* bouteilles et flacons plastiques, briques alimentaires, cartons et boîtes de conserve et canettes de boisson.
** bouteilles et bocaux en verre.

Services Techniques Municipaux

Adjoint au Maire Chargé de l'Équipement :

Xavier Haquin

Adjointe au Maire Chargée du Développement

Durable : **Catherine Klein-Souchal**

Adjoint au Maire Chargé de l'Urbanisme :

Lionel Georgin

100 rue Louis Savoie

Mairie bâtiment B – BP 40083

95123 Ermont Cedex

01 30 72 31 90

Dans le courant de l'année, 180 bornes enterrées seront implantées sur la ville d'Ermont.



Syndicat Émeraude

12 rue Marcel Dassault

Parc d'activités

Les Colonnes

95130 Le Plessis-Bouchard

01 34 11 92 92

Fax : 01 34 11 92 86

contact@syndicat-

emeraude.com

www.syndicat-

emeraude.com

JEUNESSE

Tournoi de football solidaire

LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ET DE JEUNES (CMEJ) ORGANISE, EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE, DEUX TOURNOIS DE FOOTBALL AU PROFIT D'UN SÉJOUR SOLIDARITÉ INTERNATIONALE.

Les jeunes élus de la commission Europe et International du CMEJ ont choisi de mettre en place un séjour de solidarité au Maroc, du 11 au 25 avril prochains. Dix jeunes élus partiront pour effectuer des travaux au sein de l'école Biranzaran, à Tan-Tan (Sud du Maroc) en partenariat avec l'association Aït Oussa de Tan-Tan. Pour financer ce voyage, le CMEJ et le SMJ organisent deux tournois de football pour récolter des fonds.

Tournoi des 14-17 ans

Ce tournoi, qui concerne les 14-17 ans, a lieu samedi 7 mars au complexe sportif Auguste Renoir, de 13h à 18h30. Pour vous inscrire, rendez-vous jusqu'au 6 mars à l'Espace Jeunesse, de 14h à 19h.

Tournoi des 18-25 ans

Ce tournoi, qui concerne les 18-25 ans, a lieu samedi 21 mars, même lieu même heure. Les inscriptions sont ouvertes du lundi 2 au vendredi 20 mars à l'Espace Jeunesse, de 14h à 19h.

Pour ces deux manifestations, le nombre de places est limité à 84 et le tarif est de 3 €, à verser sur place. Les bénéfices seront reversés à l'association Racines et Horizons, partenaire de la ville d'Ermont pour la réalisation du séjour solidarité 2009.

Direction de la Jeunesse et des Sports

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**
Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse : **Brigitte Oehler**

Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes

Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice Berteaux
95120 Ermont
01 34 44 10 30



Racines et Horizons en quelques mots

L'association (loi 1901) Racines et Horizons, créée en novembre 2007, a pour triple objectifs de :

- représenter et promouvoir l'identité culturelle de la région Aït Oussa (sud du Maroc), de défendre ses intérêts matériels et moraux ;
- favoriser les échanges ;
- être acteur dans le domaine de la solidarité par des actions sociales, humanitaires et médicales en œuvrant pour de nouveaux rapports Nord/Sud et pour la démocratie.

En 2008, le CMEJ a contacté cette association par le biais de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. En décembre dernier, une délégation de la mairie d'Ermont ainsi que le président de l'association Racines et Horizons se sont rendus sur place au Maroc pour rencontrer l'association Aït Oussa de Tan-tan et analyser le projet. Par cette occasion, le collectif a pu rencontrer plusieurs responsables locaux.

Association Racines et Horizons

66 boulevard Marceau Guillot
95100 Argenteuil
www.racinesethorizons.com



VU À ERMONT

Des Ermontois récomp

CE DÉBUT D'ANNÉE FUT L'OCCASION
POUR LA MUNICIPALITÉ DE
RÉCOMPENSER DES ERMONTOIS
DANS DIVERS DOMAINES.
RETOUR EN IMAGES.

Les médaillés du travail

Mercredi 17 décembre, Monsieur le Maire a félicité les travailleurs ermontois ou travaillant à Ermont en leur remettant une médaille et un diplôme :

- 21 personnes ont reçu la médaille grand or récompensant 40 années d'activité professionnelle ;
- 42 personnes ont reçu la médaille or récompensant 35 années d'activité professionnelle ;
- 44 personnes ont reçu la médaille vermeil récompensant 30 années d'activité professionnelle ;
- 42 personnes ont reçu la médaille argent récompensant 20 années d'activité professionnelle ;
- 7 ont reçu la médaille communale argent, deux la médaille communale or et trois la médaille communale vermeil.

Félicitations à tous les lauréats !



De gauche à droite : Marion Rabois, Monsieur le Maire Hugues Portelli, Margot Prevost, Ivan Lacambra, Laura Faucon, Laura Raymond et Johana Suarez.

Les médaillés du mérite

Les médailles du mérite ont été décernées le 10 janvier dernier, lors des vœux de M. le Maire, aux élèves méritants avec la complicité des établissements scolaires de la commune. Ont ainsi été honorés :

- pour le collège Saint-Exupéry, **Johana Suarez**. Appliquée et volontaire, elle a obtenu les félicitations au premier trimestre. Actuellement en quatrième SEGPA, elle est passionnée par le monde aquatique et la gymnastique rythmique ;
- pour le lycée Van Gogh, **Laura Raymond**. Elle a obtenu son brevet des collèges session 2008, avec une moyenne de 18,08, au collège Antoine de Saint-Exupéry. Elle aime les danses classique et moderne, le chant et le théâtre ;
- pour le lycée Ferdinand Buisson, **Laura Faucon**. Laura a obtenu son baccalauréat professionnel intitulé *Service accueil au client* - session 2008 au lycée Ferdinand Buisson. Elle occupe actuellement un poste à l'accueil-billetterie de Cora. Laura s'est donnée pour objectif de réaliser son rêve d'enfant : devenir soigneuse pour animaux. Cette volonté et cette passion lui permettent de suivre des cours par correspondance parallèlement à son emploi ;
- pour le lycée Van Gogh, **Ivan Lacambra**. Ce jeune homme est reconnu comme étant un élève particulièrement méritant par ses enseignants. Ivan a choisi de redoubler sa seconde pour obtenir de meilleurs résultats afin de poursuivre une première scientifique. Travailleur et appliqué, il a réussi son baccalauréat de français. Actuellement en terminale scientifique au lycée Van Gogh, ce jeune homme souhaite intégrer une prépa kiné. Ses loisirs sont principalement la musique ;
- pour le collège Jules Ferry, **Margot Prévost**. Elle a obtenu les meilleurs résultats au brevet des collèges, session 2008, au collège avec une moyenne de 18,02. Elle est aujourd'hui en seconde générale au lycée Van Gogh. Elle occupe son temps libre par des activités manuelles comme la peinture sur soie et la broderie.

ensés

Les médaillés de la ville

À l'occasion des vœux de M. le Maire, des médailles récompensant les Ermontois pour leurs actions ont été remises par Hugues Portelli, le 10 janvier dernier.

- **Caroline Vigilant** est présidente de l'association Danse en chemin et professeur d'Éducation Physique et Sportive (EPS). Elle s'investit en faveur de la danse contemporaine.

- **Pascale Tournay** est passionnée de basket-ball et présidente du Basket Club d'Ermont. En rapprochant l'ASCAE du Basket Club d'Ermont, elle a permis de réunir tous les passionnés de ce sport.

- **Georges Macé**, homme de terrain, se bat depuis des années contre les injustices sociales. Il est actuellement président de l'association des locataires des Chênes. Très investi dans la vie de son quartier des Chênes, il a à cœur d'aider les habitants de ce quartier.

- **Angélique Mézière** occupe le poste de secrétaire de l'Association des Commerçants et Artisans du Centre-ville d'Ermont (ACACE) et s'investit pleinement dans l'animation commerciale du centre-ville. Elle est responsable du magasin Graine de look à Ermont. A l'écoute des autres, elle souhaite pérenniser le commerce de proximité.



De gauche à droite : Monsieur le Maire, Pascale Tournay, Caroline Vigilant, Georges Macé, Angélique Mézière représentée par son mari.

CÉLÉBRATION

Noces de diamant

Le 13 décembre dernier, M. et Mme Legrand ont fêté leurs 60 années de mariage. Entourés de leur famille et de leurs amis, le couple a renouvelé ses vœux devant Monsieur le Maire, Hugues Portelli. Félicitations à l'heureux couple.



CONSEIL DE QUARTIER

Fête et déguisements

Le conseil de quartier Espérances/Arts a organisé une fête autour du déguisement le dimanche 1^{er} février. De nombreux lots ont été attribués aux déguisements les plus créatifs. Les bénéfices du goûter ont été reversés au profit de l'Épicerie Sociale d'Ermont.

Service municipal de la Politique de la Ville et de la Vie de Quartier

Conseiller municipal délégué Chargé de la Vie de Quartier : **Youcef Khinache**
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 31 65
viedequartier@ville-ermont.fr

NOUVEAUTÉ

Présentation du nouveau train *Francilien*

Le nouveau train baptisé *Francilien* a été inauguré en présence de M. le Maire, le 12 décembre dernier, en gare d'Ermont Eau-bonne. Ce train circulera sur trois



réseaux : Paris Nord, Paris Saint-Lazare et Paris Est. Le *Francilien* vous plonge dans une ambiance design, plus spacieuse et plus sûre en répondant aux plus strictes exigences environnementales. Autant de qualités que vous pourrez apprécier dès la fin de l'année 2009 sur les lignes Transilien de Paris Nord.
www.sncf.fr

Les vainqueurs des concours

Illuminons Noël 2008

Pour cette nouvelle édition du concours *Illuminons Noël* organisé par le Service municipal Jeunesse en partenariat avec le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes et les conseils de quartier, 14 gagnants se sont vus remettre leur prix le 27 janvier dernier.



Balzac-Bapaumes-Rossignaux

Balcons & fenêtres : Annie Le ; Ange Nestor.
Maisons individuelles : Dominique Legros.

Centre-ville

Maisons individuelles : Jacques Martiny.
Balcons & fenêtres : Christophe Millet ; Daniel Barotte.

Cernay-Glatignies

Maisons individuelles : Corinne Delaville.

Chênes

Balcons & fenêtres : Kaminski Zdzislaw.
Maisons individuelles : Valentin Anabela.

Ermont-Eaubonne

Maisons individuelles : Liliane Daval.

Espérances-Arts

Maisons individuelles : Max Tournoi.

Passerelles-Carreaux

Balcons & fenêtres : Matéo Da Silva.
Maisons individuelles : Cécile Matuslewski ; Noura Ouffa.

Crèches de Noël



Le concours de crèches de Noël était ouvert en décembre à l'ensemble des jeunes ermontois, aux associations et aux structures travaillant avec la jeunesse. Les gagnants ont reçu des bons d'achat. Félicitations aux lauréats.

Catégorie « Individuels »

1^{er} prix : Baptiste Vereecke.
2^{ème} prix : Noémie Chauvel et Laëtitia Pérot.

Catégorie « Collectifs »

1^{er} prix : accueil de loisirs Ernest Renan.
2^{ème} prix : Club des Espérances.
3^{ème} prix : centre socio-culturel des Chênes.
4^{ème} prix : groupe catéchisme de M. Tery.
5^{ème} prix : groupe catéchisme de Mme Fondelot.
6^{ème} prix : groupe catéchisme de Mme Van Caeneghem.
7^{ème} prix : accueil de loisirs Victor Hugo.

Quinzaine commerciale

Organisée par l'Association des Commerçants et Artisans du Centre-ville d'Ermont (ACACE), avec le soutien de la Municipalité et de la Chambre de Commerce et d'Industrie Versailles/Val d'Oise-Yvelines (CCIV), la quinzaine commerciale a permis à la clientèle du centre-ville de remporter de nombreux lots du 2 au 14 décembre derniers. Parmi les vainqueurs, le voyage a été remporté par Micheline Pencrec'h, l'écran géant par Elodie André et le VTT par Marius Josse.



Micheline Pencre'h, Elodie André et Marius Josse (absent lors de la remise des prix), entourés de Marc Gaulupeau, président de l'ACACE.

PORTRAIT-PASSION

Une femme d'aujourd'hui

HÉLÈNE MALLET EST UNE FIGURE INCONTOURNABLE DE LA VIE ASSOCIATIVE ERMONTOISE. PRÉSIDENTE ET CHANTEUSE DANS LA CHORALE AU RYTHME CLAIR, BÉNÉVOLE DE LA DÉLÉGATION DE LA CROIX-ROUGE D'ERMONT, ANCIENNE PRÉSIDENTE D'UNE ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES, ELLE AIME ÊTRE SUR TOUS LES FRONTS ET AIDER CEUX QUI EN ONT BESOIN. PORTRAIT D'UNE FEMME DYNAMIQUE.

Quels sont vos activités associatives ?

J'ai fait partie de la chorale Palomenia pendant dix ans mais j'ai dû y renoncer par manque de temps. Depuis 1989, je fais partie de la chorale Au rythme clair dont je suis présidente depuis quatre ans. Cette chorale regroupe environ 70 personnes et nous avons un répertoire de musique contemporaine harmonisée, de chants sacrés et de chants de la Renaissance.

Participez-vous à des événements municipaux ?

Oui, nous avons chanté pour la cérémonie du 11 novembre, la Fête de la Musique, le Téléthon. Dernièrement, nous avons chanté (dans une formation réduite à 14 personnes) aux vœux de M. le Maire. En juin 2007, nous avons également contribué à l'événement culturel *Le loup, peur bleue et nuit blanche*. Le but de l'association est aussi d'organiser des concerts au profit d'associations caritatives comme l'association des Paralysés de France ou le Secours catholique.

De plus, chaque année, nous donnons un concert pour la Sainte-Cécile en l'église Saint-Flaive. Pour les projets à venir, nous allons chanter, fin mars, lors de la quinzaine *15 jours avec... la voix* organisée par le conservatoire municipal Jacques Juteau. En ce qui concerne la Croix-Rouge, je suis bénévole depuis 15 ans et membre du conseil d'administration. Nous organisons un vestiaire deux lundis par mois et, une fois par trimestre, un goûter au foyer Jeanne d'Arc. Des jouets sont proposés un peu avant Noël aux enfants des familles inscrites. Bien sûr, nous participons aux aides d'urgence, à la quête nationale annuelle et à la brocante organisée tous les ans par le comité d'établissement du personnel de la mairie d'Ermont.

Pourquoi vous investissez-vous dans ces associations ?

D'abord par goût du contact. Je suis arrivée à Ermont en 1975 et j'ai arrêté de travailler pour élever mes enfants (j'ai trois enfants et je suis grand-mère de trois petits-enfants), tout en gardant une certaine activité. Je me suis d'abord investie

"La vie associative est un échange et on en ressort souvent enrichi."



dans une association de parents d'élèves de l'école Louis Pasteur (l'UNAAPE), puis au collège Jules Ferry et au lycée Van Gogh. Peu de temps après, désirent avoir une action plus sociale, je suis rentrée à la Croix-Rouge d'Ermont. Enfin, depuis quelques années, j'aide au théâtre Pierre Fresnay pour l'entrée des conférences *Découverte du Monde*.

Qu'est-ce que cela vous apporte ?

Je trouve qu'on apprend beaucoup au contact des autres. Mes activités sont complémentaires. La chorale est un moment de plaisir ; les adhérents de l'association sont très dynamiques et toujours volontaires. Les activités de la Croix-Rouge sont différentes -aide humanitaire et action sociale- mais tout aussi enrichissantes. J'aime apporter quelque chose aux personnes que je côtoie dans le cadre de mes activités. La vie associative est un échange et on en ressort souvent enrichi de s'être rendu utile. Je trouve enfin que la vie associative ermontoise est très riche et dynamique et je suis très heureuse d'y participer à mon niveau.

La chorale Au rythme clair a chanté dans une formation réduite lors de la cérémonie des vœux de M. le Maire, le 10 janvier dernier.





Lundi 9 février, deux membres du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes se sont rendus au Sénat pour la signature officielle de la charte.



DISTINCTION

Ermont, élue **Ville amie**

LA SIGNATURE OFFICIELLE DE LA CHARTE *VILLE AMIE DES ENFANTS* A EU LIEU LUNDI 9 FÉVRIER DERNIER AU SÉNAT. L'ANNÉE DERNIÈRE, LA COMMUNE A POSTULÉ AUPRÈS DE L'UNICEF POUR DEVENIR *VILLE AMIE DES ENFANTS*. DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES MAINTENANT, LA COMMUNE MET EN PLACE DE NOMBREUX PROJETS ET ACTIONS À DESTINATION DES ENFANTS, DANS TOUS LES DOMAINES DE LA VIE : ÉDUCATION, LOISIRS, SPORT, CULTURE... LA QUALITÉ DU DOSSIER PRÉSENTÉ ET DES ACTIONS MENÉES PAR LA COMMUNE LUI ONT VALU D'ÊTRE LA PREMIÈRE VILLE DU VAL D'OISE ÉLUE *VILLE AMIE DES ENFANTS*, EN SEPTEMBRE DERNIER.

Lancée par l'Association des Maires de France et l'Unicef France en 2002, l'initiative *Ville amie des enfants* réunit, en 2007, 156 villes en France. Son objectif ? Faire vivre ce réseau de villes qui s'engagent, sous l'égide de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant à respecter les points de la charte *Ville amie des enfants*.

Convention internationale des droits de l'enfant

En signant la charte *Ville amie des enfants* relative à la Convention internationale des droits de l'enfant, Ermont s'engage à :

- rendre sa ville toujours plus accueillante et acces-

Signature officielle

Le 20 novembre dernier, Monsieur le Maire et Madame Devisme, présidente du comité Unicef Val d'Oise, ont signé la charte *Ville amie des enfants* au centre socio-culturel des Chênes dans le cadre de la Semaine de la solidarité internationale. Aussi, le lundi 9 février dernier, deux membres du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ) se sont rendus au Sénat pour la signature officielle de la charte.



La signature de la charte *Ville amie des enfants* a eu lieu le 20 novembre dernier au centre socio-culturel des Chênes.



Ermont, Ville amie des enfants

Direction de l'Action Éducative
Adjointe au Maire Chargée de l'Action Éducative : **Florence Mary**
Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 37 95

Direction de la Jeunesse et des Sports

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**
Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse : **Brigitte Oehler**

Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes

Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice Berteaux
01 34 44 10 30

Unicef – Comité départemental du Val d'Oise

32 bis rue de Stalingrad - BP 76
95126 Ermont Cedex
01 34 14 74 93 - Fax : 01 34 14 74 93
www.unicef.fr - www.villeamiedesenfants.com
unicef.ermont@unicef.asso.fr

des enfants

sible aux enfants et aux jeunes, améliorer la sécurité, leur environnement, leur accès à la culture et aux loisirs ;

- promouvoir l'éducation des enfants et des jeunes au civisme et leur insertion dans la vie de la cité par leur participation à des structures adaptées où ils seront écoutés et respectés ;
- mieux faire connaître la situation des enfants dans le monde et développer un esprit de solidarité internationale ;
- promouvoir la Convention internationale relative aux droits de l'enfant ;
- organiser chaque année avec l'Unicef, une grande manifestation le 20 novembre, Journée nationale des droits de l'enfant.

Autour du 20 novembre

Le 20 novembre, Journée nationale des droits de l'enfant, est un temps fort pour toutes les *Villes amies des enfants*. L'occasion est de donner à la ville les couleurs de l'Unicef et des droits des enfants. Chaque année, l'Unicef proposera une ou plusieurs thématiques ainsi que des activités pour les enfants de la commune. Un engagement qui mobilise déjà les jeunes du CMEJ (cf. encadré).

La nuit de l'eau

Rendez-vous le **samedi 21 mars** prochain pour la première édition de **La nuit de l'eau** à Ermont. La piscine municipale Marcellin Berthelot ouvrira ses portes de 19 h 30 à 22 h 30 où les associations, les services municipaux et l'Unicef proposeront des animations dans et autour de l'eau. Les fonds collectés lors de ce mouvement solidaire seront reversés au profit de l'Unicef.

Rencontre avec deux jeunes du CMEJ

James Moussoki, 10 ans, école Eugène Delacroix

« Je fais partie du CMEJ depuis un an et je suis très content d'avoir assisté à la signature de Ville amie des enfants au Sénat. Je pense qu'Ermont mérite ce label parce qu'elle fait beaucoup de choses pour les jeunes. J'ai encore pas mal d'idées pour faire vivre Ville amie des enfants comme par exemple l'organisation d'un tournoi international de sport entre enfants pour permettre à tous de se connaître à travers le sport tout en passant un bon moment. »

Rokia Camara, 11 ans, collège Saint-Exupéry

« C'est une chance pour nous d'animer le réseau Ville amie des enfants. J'ai une idée qui pourrait aider les nouveaux arrivants à s'intégrer dans une classe : à chaque nouvelle personne, on organiserait des jeux pour mieux se connaître. J'ai également le souhait de faire une collecte de nourriture et de fourniture pour les enfants vivant dans les pays en voie de développement. »

Rencontre avec Claudie Devisme, présidente du comité Unicef Val d'Oise et Catherine Marchand, membre du bureau Chargée du suivi Ville amie des enfants.

Comment comptez-vous faire vivre le réseau Ville amie des enfants à Ermont ?

C. D. : Dans un premier temps, nous aimerions être un maximum au courant des manifestations en faveur des enfants pour établir une collaboration dans les écoles. Notre objectif est d'améliorer le bien-être des enfants au quotidien dans tous les domaines.

C. M. : Nous aimerions également intervenir dans toutes les écoles de la ville. Tout au long de l'année, un intervenant pourrait traiter d'un sujet dans les classes, comme par exemple la malnutrition, et une exposition sur ce même sujet pourrait être présentée le 20 novembre, Journée nationale des droits de l'enfant.

C. D. : Nous avons des projets à mettre en place pour *Ville amie des enfants*. Afin de les réaliser, nous comptons être présents lors de différentes manifestations telles que les kermesses et les fêtes de quartier, d'une part pour faire connaître plus largement nos actions pour les enfants, et d'autre part également récolter des fonds pour les financer.

Éducation

Fermeture du groupe scolaire Louis Pergaud en juillet prochain

D'ici 2012, la loi va rendre obligatoire la mise aux normes énergétiques et « Personnes à Mobilité Réduite » (PHMR) de tout le patrimoine communal en France. L'année dernière, la commune d'Ermont a demandé à une société spécialisée d'étudier l'état de l'ensemble de son patrimoine bâti (vétusté, normes énergétiques, sécurité, normes PHMR, etc.). Contrairement aux études précédentes, celle-ci prenait pour la première fois en compte les critères énergétiques et PHMR. La société a remis ses conclusions à l'automne 2008. C'est dans ce contexte que s'inscrit la décision annoncée par la Municipalité, lors du conseil municipal du 17 décembre dernier, de procéder à la fermeture du groupe scolaire Louis Pergaud.



Les bâtiments communaux ont été classés en plusieurs catégories (de 1 à 4) relativement à l'ensemble des critères et normes évoquées (vétusté, normes énergétiques, sécurité, normes PHMR, etc.) ; 1 signifiant que le bâtiment est dans un état satisfaisant, 4 qu'il doit être réhabilité en priorité. Certains d'entre eux, dont le groupe scolaire Louis Pergaud, se situent dans la catégorie 4. Une réhabilitation intégrale devrait donc être effectuée. Tout d'abord, il apparaît que la consommation énergétique de l'école

est extrêmement importante (c'est l'école qui consomme le plus d'énergie à Ermont).

La mise aux normes PHMR, en raison des trois étages de l'école, induirait la mise en place d'installations particulièrement lourdes que le budget de la commune ne permet malheureusement pas.

Par ailleurs, la structure de type modulaire de l'école Pergaud -qui a fait l'objet de nombreuses controverses ces dernières années- devrait être modifiée.

Historique

La décision de construire l'école Louis Pergaud, auparavant dénommée groupe scolaire des Chênes, a été prise en 1965 par le conseil municipal de l'époque. L'école a ouvert ses portes en septembre 1967. Plusieurs noms avaient été proposés pour baptiser cette école : Louis Pergaud, Charles Péguy et Alain Fournier. Comme vous le savez aujourd'hui, le choix des directeurs d'école de l'époque s'est donc porté sur Louis Pergaud. Ce nom a été adopté par le conseil municipal du 14 juin 1968.

23

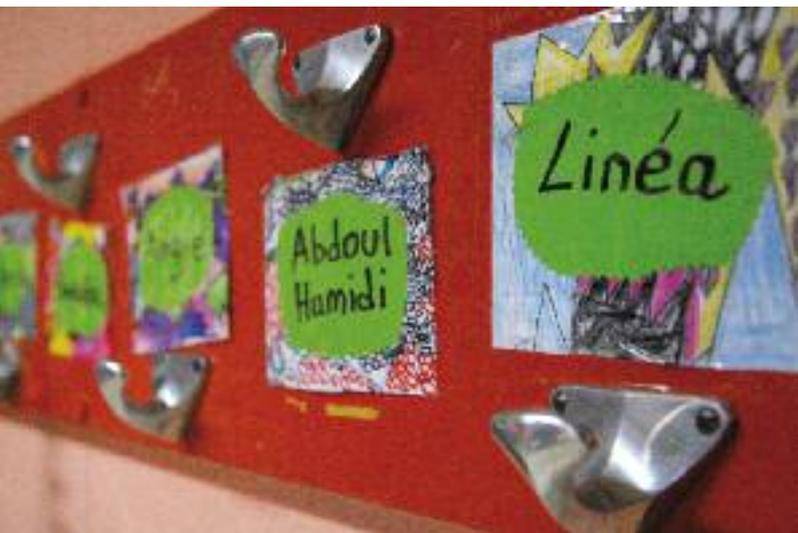
Les obligations légales aujourd'hui et à venir

« La loi pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 apporte des évolutions fondamentales pour répondre aux attentes des personnes handicapées notamment dans le domaine de l'accessibilité. La loi reconnaît à tout enfant porteur d'un handicap le droit d'être inscrit en milieu ordinaire, dans l'école la plus proche de son domicile. Pour cela, la loi définit les moyens de la participation des personnes handicapées à la vie de la cité. Elle crée l'obligation de mise en accessibilité des établissements recevant du public comme les écoles. L'installation d'un ascenseur pour desservir les étages et l'accès aux locaux suffisamment dimensionnés, et ce avant le 1^{er} janvier 2015.

Par ailleurs, le Grenelle de l'Environnement souhaite la réduction de la consommation énergétique du bâti existant de 38 % d'ici 2020. Pour y arriver, les établissements publics devront être rénovés au plus tard en 2012. »

Sources
Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 apporte des évolutions fondamentales pour répondre aux attentes des personnes handicapées.
Loi Grenelle Environnement du 21 octobre 2008.
<http://www.legrenelle-environnement.fr/grenelle-environnement/spip.php?article899>
http://www.ffaimc.org/cariboost_files/synthese-loi-11-fevrier-2005.pdf





24

Une charge financière trop lourde pour Ermont

Une réhabilitation aussi vaste ou encore une construction nouvelle implique des financements élevés que la commune ne peut assumer.

Aujourd'hui, le coût de construction d'une école se situe entre 10 et 14 millions d'euros. Les cofinancements habituels se tarissent. Par exemple, le Département, ne pourrait aider notre commune que pour un montant maximum de 1 800 000 €. Notre commune ne peut pas faire peser sur chaque contribuable ermontois le coût d'une reconstruction de cette ampleur, pas plus qu'elle ne peut s'endetter en dépensant de l'argent qu'elle n'a pas.

La décision de la fermeture de l'école Pergaud est difficile à prendre ; on ne ferme bien sûr jamais une école de gaîté de cœur. Mais c'est une décision nécessaire. Chacun peut comprendre que la ville ne peut ni se placer hors des obligations légales, ni endetter la commune au détriment de tous. Cette décision a pour conséquence la refonte de la sectorisation scolaire d'Ermont qui n'avait pas évolué depuis 40 ans.

Un maillage scolaire pouvant absorber les élèves de l'école Louis Pergaud

Les élèves de l'école Louis Pergaud seront donc accueillis dans les classes des écoles situées à proximité.

La refonte de la carte scolaire à Ermont est donc en cours. Trois critères essentiels seront pris en compte :

- l'inscription des frères et sœurs sur un même groupe scolaire afin de préserver les fratries (excepté, comme précédemment, pour les élèves scolarisés à l'école A. France qui n'accueille actuellement que des enfants de petites, moyennes et grandes sections en maternelle) ;
- la proximité de l'école et du domicile, afin de déplacer au minimum les enfants, quand cela est possible. Ermont est une des villes les plus denses du Val d'Oise. Les trajets pour aller aux écoles sont relativement courts si l'on compare avec les autres communes du département ;
- la qualité de l'enseignement en veillant à ne pas surcharger les effectifs par classe.

Pour assurer ce redéploiement dans les meilleures conditions possibles pour les enfants et les familles, une concertation a été mise en œuvre (cf. encadré ci-contre). Sont également prises en considération les capacités d'accueil des restaurants scolaires ainsi que des accueils de loisirs dont celui de Louis Pergaud qui est conservé.

Une décision appliquée dans la concertation

M. le Maire a donc décidé de mettre en place, en janvier dernier, un groupe de travail composé de Mme l'inspectrice de l'Éducation nationale, de représentants de parents d'élèves et de représentants d'enseignants. Ce groupe de travail permet, dans la concertation, de trouver les meilleures solutions pour chacun. Toutes les questions suscitées par la fermeture du groupe scolaire y sont abordées avant qu'une quelconque décision ne soit prise. Des réunions ont actuellement lieu pour dialoguer et tenir informés les parents.

Le maillage scolaire à Ermont permet d'accueillir les élèves de l'école Pergaud. Depuis plusieurs années maintenant, les effectifs scolaires d'Ermont diminuent. De nombreuses classes maternelles ou élémentaires ont été fermées, permettant ainsi de disposer de locaux, même si certains ont déjà été réutilisés comme salles vidéos ou arts plastiques, par exemple. L'ensemble des écoles de la commune dispose donc d'un nombre de classes suffisant pour redéployer l'ensemble des enfants notamment avec l'agrandissement de l'école Jean Jaurès, qui a été programmé pour accueillir de nouveaux enfants. Toutefois, la Municipalité sera plus stricte avec les demandes de déssectorisation venant des villes voisines puisque la priorité sera donnée aux enfants ermontois et aux enseignants.



© John Fox Images

Les 13 écoles ermontoises au 1^{er} septembre 2009

25





A l'occasion du World Traditional Archery Festival (WTAF) organisé par l'association coréenne d'archerie traditionnelle à Busan (Corée du Sud), 180 archers de 28 pays étaient réunis dont une délégation des archers d'Ermont faisait partie.

© ASCAE

ASSOCIATION

ASCAE : du sport de loisir et de compétition

L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE D'ATHLÈTES D'ERMONT PROPOSE, POUR LE LOISIR ET LA COMPÉTITION, SIX ACTIVITÉS SPORTIVES : TIR À L'ARC, TIR AU PISTOLET ET À LA CARABINE, JUDO, AIKI YOSEIKAN, ÉCHECS ET GYM D'ENTRETIEN. RENCONTRE AVEC PASCAL GRANCHER, PRÉSIDENT DE L'ASCAE.

Depuis quand êtes-vous président de l'ASCAE ? Qu'est-ce qui vous a motivé ?

Adhérent à la section tir à l'arc de l'ASCAE depuis 1992, j'ai ensuite fait partie du bureau du comité directeur de l'ASCAE en tant que représentant de la section tir à l'arc. En 2003, après six mois au poste de président adjoint, je suis devenu président de l'ASCAE.

Ce qui m'a motivé pour prendre ce poste a été le fait de continuer à faire vivre l'ASCAE dans le même esprit que mes prédécesseurs ; c'est-à-dire permettre aux plus nombreux de pratiquer une activité sportive pour le loisir et la compétition. De plus, le complexe sportif Raoul Dautry, où est basée l'ASCAE, est un lieu que de nombreuses personnes connaissent depuis longtemps.

Quel est votre rôle ?

L'ASCAE est composée aujourd'hui de six sections sportives : tir à l'arc, tir au pistolet et à la carabine, judo, aiki yoseikan, échecs et gym d'entretien. Chaque section comporte un bureau, avec un président, un trésorier et un secrétaire. Le comité directeur de l'ASCAE est composé d'un trésorier général, d'un secrétaire général et de membre de chaque section, et supervise l'ensemble du fonctionnement de l'association.

En tant que président de l'ASCAE, mon rôle consiste à gérer la bonne marche de l'ensemble des sections par l'intermédiaire du comité directeur et du trésorier général pour l'aspect financier. Je suis également le représentant de l'ASCAE et de l'ensemble des sections vis-à-vis des instances administratives et des services municipaux.



Quel est le public concerné ?

Avec toutes ces activités, l'ASCAE est ouverte à tous les âges. La section judo est composée de jeunes (à partir de 6 ans) et d'adultes. Par exemple, à la section tir à l'arc, un adhérent de 77 ans pratique toujours ce sport pour le loisir, après l'avoir longtemps pratiqué en compétition. Les sports sont pratiqués soit en loisir soit en compétition, avec des résultats au niveau national.

Une des grandes particularités, qui est je pense un point fort de l'ASCAE, est que tous les membres sont des bénévoles, qu'ils soient dans la compétition ou dans l'encadrement pour la formation et la gestion des sections. Ce bénévolat apporte un climat de confiance et d'égalité dans le sport et l'administration de l'association. Tous les membres qui dispensent les formations dans les différentes activités, ont pris sur leur temps libre pour obtenir les diplômes les autorisant à faire de la formation.

Quels sont vos objectifs ? Et vos projets ?

Mon premier objectif est que l'ASCAE continue dans la même voie pour la pratique du sport en loisir ou en compétition. Que chaque membre de l'ASCAE trouve plaisir à venir pratiquer le sport, dans un cadre accueillant qu'est le complexe sportif Raoul Dautry, qui fut par le passé un des plus grands complexes sportifs de la région.

L'ASCAE entretient de bonnes relations avec le Service municipal des Sports et je souhaite que cela se poursuive pour les années à venir.

Un peu d'histoire...

L'histoire de l'Association Sportive du Collège d'Athlètes d'Ermont (ASCAE) est intimement liée à celle du complexe sportif Raoul Dautry avant que ce dernier ne devienne la propriété de la ville d'Ermont. L'ASCAE était la seule organisation sportive utilisatrice de ces installations.

Les premiers utilisateurs furent les footballeurs. En 1924, d'autres sections voient le jour : boules, billard, basket-ball, tir à l'arc et natation. Par la suite, l'ASCAE a créé une nouvelle section pour la pratique des sports orientaux (Aiki Jutsu rebaptisé par la fédération en 2004 Aiki Yoseikan). Aujourd'hui, ce sont près de 300 adhérents qui pratiquent les différentes activités proposées au sein de l'association.

Les archers d'Ermont en Corée du Sud

Pour la deuxième année consécutive (septembre/octobre 2008), le World Traditional Archery Festival (WTAF), organisé par l'association coréenne d'archerie traditionnelle, s'est tenu à Busan (Corée du Sud) où était présente une délégation des archers d'Ermont. Cette manifestation réunissait 180 archers de 28 pays. Pendant une semaine, les archers du monde entier ont assisté à des démonstrations de tirs traditionnels de chaque pays, ont participé à une compétition amicale et ont étudié, via des séminaires, la diversité des traditions.

Ce séjour s'est achevé par un échange d'arcs, par chaque délégation, contre un arc coréen qui a symbolisé le but principal de ce festival : la rencontre entre les cultures de tous les pays autour du thème de l'archerie. La création de la WTAF est un pas en avant pour la promotion au niveau international de la culture et de la tradition toxophile.



La délégation française, lors du World Traditional Archery Festival (WTAF) en Corée du Sud, de gauche à droite : Emmanuel Kim, capitaine de la compagnie d'arc de Saint-Leu, Jean-Marc Oeconomos, capitaine de la compagnie d'arc d'Ermont. Bruno Badia représentait le club au championnat européen de tir aux armes de jet préhistoriques et Raphaël Rambur, archer de la compagnie d'arc d'Ermont, l'accompagnatrice et traductrice coréenne de la délégation française.

Association Sportive du Collège d'Athlètes d'Ermont (ASCAE)

Complexe sportif Raoul Dautry
105 rue de Saint Gratien
95120 Ermont
01 34 13 62 51
www.ascaemont.free.fr

Direction de la Jeunesse et des Sports

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**
37 bis rue Maurice Berteaux - 95120 Ermont
01 34 44 27 31



Maryse, professeur de l'AEC, Jacqueline Legendre, présidente de l'association et les enfants du cours de danse.

ASSOCIATION ÉDUCATIVE DES CHÊNES

Le plaisir avant tout !

“Maryse est vraiment à l’écoute des adhérents et essaye de leur faire découvrir des univers qu’ils ne connaissent pas.”

DEPUIS PLUS DE 30 ANS, L'ASSOCIATION ÉDUCATIVE DES CHÊNES (AEC) PROPOSE DES ATELIERS PLURIDISCIPLINAIRES POUR TOUS. DANS UNE AMBIANCE CHALEUREUSE, CETTE ASSOCIATION MET TOUT EN ŒUVRE AFIN QUE QUALITÉ RIME AVEC CONVIVIALITÉ. NOUS AVONS RENCONTRÉ SA PRÉSIDENTE, JACQUELINE LEGENDRE, ET LE PROFESSEUR DE L'ASSOCIATION, MARYSE RASSAT.

Depuis quand êtes-vous présidente de l'AEC ?

L'Association Éducative des Chênes existe depuis plus de 30 ans et je suis présidente depuis 1999. Maryse, quant à elle, est professeur depuis plus de 20 ans. Elle a commencé en tant que professeur à la MJC et elle a été amenée à faire un remplacement chez nous. Depuis, elle n'en est jamais partie ! Nous avons environ 150 élèves venant de partout. Le bouche à oreille fonctionne très bien et nos

élèves sont fidèles. Nous adaptons notre fonctionnement aux contraintes de la vie quotidienne en proposant, par exemple, des adhésions sous forme de carnets de cinq séances. Les personnes ayant ainsi des horaires flexibles viennent quand elles le peuvent et ne sont pas obligées de régler la cotisation annuelle. Nous avons également mis en place un système de parrainage qui apporte une réduction de 10 % au parrain comme au filleul.

Quels cours proposez-vous et comment se déroulent-ils ?

Nous proposons différents cours : claquettes, gymnastique dynamique ou d'entretien, stretching, danse modern jazz, éveil à la danse... Nos cours sont très accessibles et s'adressent à tous, adultes et enfants dès l'âge de 3 ans. Maryse est vraiment à l'écoute des adhérents et essaye de leur faire découvrir des univers qu'ils ne connaissent pas. Par exemple, les cours étant accompagnés de musique, Maryse leur fait écouter des compositeurs peu connus. Elle conseille également d'aller voir certains spectacles et organise des sorties culturelles. Maryse n'instaure pas du tout d'esprit de compétition et sa devise est "le plaisir avant tout !"

La fin d'année se clôture-t-elle par un spectacle ?

Oui, nous organisons un gala en juin au théâtre Pierre Fresnay auquel tous les adhérents participent. Nous choisissons toujours un thème, comme Molière ou Marilyn. Cette année, ce sera un hommage à Maurice Béjart, le 14 juin prochain à 14 h 30 au théâtre Pierre Fresnay. Une fois par an, nous organisons également un stage de danse. Ce stage est ouvert à tous mais s'adresse plutôt aux adolescents ou adultes.

Participez-vous à d'autres actions sur la ville ?

Il est très important pour nous de participer aux manifestations organisées sur la commune comme le Téléthon, la Fête des Vendanges ou le Forum des Associations et de la Vie Locale. Pour le Téléthon 2008, nos adhérents ont vendu des objets qu'ils avaient fabriqués et ont réussi à récolter 1400 €. Nous sommes toujours volontaires et motivés pour participer à des manifestations.



Association Educative des Chênes

9 rue Utrillo
95120 Ermont
01 34 15 37 02

Permanences au centre socio-culturel des Chênes :

- lundi et jeudi : 17 h - 19 h ;
- mercredi : 10 h - 12 h.

Jardin pédagogique

La Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) a créé dernièrement un jardin pédagogique.

Cet espace privilégié vise à apprendre aux enfants des écoles primaires et aux collégiens ermontois à préserver l'environnement en utilisant le compostage ou encore la récupération d'eau de pluie et à entretenir son jardin avec des méthodes biologiques.

Pour mener à bien ce projet, la MJC recherche des bénévoles qui pourraient encadrer mais aussi participer au groupe de réflexion sur les méthodes de cultures naturelles.

Autre événement de la MJC, les rencontres toutes collections du dimanche 5 avril à l'espace Yvonne Printemps. Les personnes qui veulent y participer doivent présenter des objets de collections à échanger ou à vendre (timbres, monnaies, cartes postales, muselets de champagne, cartes téléphones, pin's, mignonnettes, sous bocks de bière, boîtes d'alumettes....).

MJC

Maison des Associations
2 rue Hoche
95120 Ermont
01 34 15 73 31
mjcer2@wanadoo.fr

Assemblée générale

Dimanche 8 mars à 10 h, aura lieu l'assemblée générale de la section ACPG-CATM TOE et Veuves de l'ex-Seine et Oise à la Maison des Associations située au 2 rue Hoche. Cette assemblée sera suivie d'un repas.

ACPG-CATM TOE et Veuves de l'ex-Seine et Oise

36 rue de Stalingrad
95120 Ermont
06 60 21 90 27

Loto de la paroisse d'Ermont

L'association paroissiale d'Ermont vous propose de participer à son loto, samedi 14 mars à 19 h, salle Jean-Paul II. De nombreux lots sont à gagner : lecteur DVD, four à micro-ondes, appareils électroménagers, etc.

Association paroissiale d'Ermont

Salle Jean-Paul II - 1 rue Jean Mermoz
95120 Ermont
01 34 15 97 75

Autour de Léonardo

Comme tous les ans, l'association Autour de Léonardo recherche des bénévoles pour préparer son grand spectacle de fin d'année. Pour candidater, contactez dès maintenant l'organisation.

Association Autour de Leonardo
75 rue de la Barre
95170 Deuil-la-Barre
0 953 835 008
www.autourdeleonardo.org

Bourse aux vêtements

L'Association Générale des Familles d'Ermont organise la traditionnelle bourse de printemps, vêtements, jouets, bijoux, jeux... Ce rendez-vous des bonnes affaires a lieu le mardi 31 mars de 16 h à 20 h et le mercredi 1^{er} avril de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h au théâtre Pierre Fresnay (3 rue Saint-Flaive Prolongée). Le retrait des étiquettes se déroulera le samedi 14 mars (salle n°3) de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h à la Maison des Associations (2 rue Hoche).

01 39 59 00 65

Spectacle de danse



© Danse en chemin

À l'occasion des 6^{èmes} rencontres chorégraphiques organisées par la Compagnie Danse en Chemin, une dizaine de groupes de danse de style différents présenteront leurs projets chorégraphiques touchant tous les domaines. Le jazz, la danse classique et contemporaine, le néo-classique et le modern jazz seront principalement représentés. Cette manifestation artistique aura lieu dimanche 15 mars à 18 h au théâtre Pierre Fresnay.

Venez nombreux apprécier la qualité des interprètes et la richesse musicale de ce spectacle.

6^{èmes} rencontres chorégraphiques

Dimanche 15 mars à 18 h

Théâtre Pierre Fresnay - 3 rue Saint-Flaive Prolongée - Ermont

Tarif prévente : 8 € ; tarif guichet : 10 €
Réservation :

- par courrier : Danse en Chemin - 6 place des Marchands laboureurs - 95120 Ermont ;
- par téléphone : 01 34 15 60 58.

15 JOURS AVEC... LA VOIX

15 jours avec... est un projet initié par le conservatoire municipal Jacques Juteau en 2005. Il associe aujourd'hui de nombreux partenaires et illustre la volonté municipale d'une politique culturelle pour tous, portée au cœur des activités de la cité par des approches originales et variées.

CULTURE

Cette année, c'est la voix qui est mise à l'honneur à travers la ville. La voix instrument, la voix parole, la voix langage ; du cri primitif aux fines ornements baroques, une exploration de toutes ses facettes enrichie d'une programmation musicale développée, éclectique et de grande qualité.

La quinzaine sera inaugurée, le samedi 21 mars à 17 h à la médiathèque municipale André Malraux, lors d'une **présentation en voix.**

Au chant : Sabine Kovacshazy
Au jeu : Olivier David.
Venez nombreux.

EXPOSITION

La voix immatérielle
Voyage au cœur de la mémoire et de la reproduction sonore
Par L'usine à sons



Un voyage au cœur de la mémoire et de la reproduction sonore, depuis les premiers appareils ayant tenté de capter la voix et le chant humain jusqu'aux toutes dernières technologies de transformation sonore.

Pour illustrer de façon vivante les multiples applications du disque, les visiteurs entrent dans un univers retraçant l'histoire de l'utilisation du son : phonographes, appareils à lampes, postes de radio, électrophones, meubles stéréo, magnétophones à bandes, à cassettes, à fil d'acier ou à cartouches...

Les visiteurs peuvent faire fonctionner un juke-box des années 70, le temps d'écouter quelques 45 tours.

Les plus jeunes auront l'impression d'entrer dans un monde magique, la fibre nostalgique vibrera chez les moins jeunes...

Du 21 mars au 4 avril

Médiathèque municipale André Malraux

Entrée libre



Visite animée de l'exposition

Par Sabine Kovacshazy, professeur de chant du conservatoire municipal Jacques Juteau.

Vendredi 27 mars à 18 h

Médiathèque municipale André Malraux

Gratuit sur réservation au 01 34 44 19 99

CONFÉRENCES

Par Sylvie de May

Sylvie de May est membre de la compagnie Baroque et de la compagnie du Pianoforte. Avec ces ensembles, elle contribue à restituer des répertoires oubliés, dans leur version d'origine, sur instruments anciens.



La voix dans le théâtre

Les emplois de la voix comme vecteur du dire et des passions, de l'Antiquité à... demain ! La parole et le silence, l'espace, la représentation. Physiologie et techniques au service de l'expression théâtrale.

Samedi 28 mars à 17 h

Médiathèque municipale André Malraux

⇒ *Gratuit sur réservation au*
01 34 44 19 99

Voix et techniques vocales

Les techniques vocales : l'art et aussi la manière de s'exprimer partout dans le monde et depuis la nuit des temps. Du cri à l'opéra. De l'ode antique au slam. Où situer nos choix vocaux d'aujourd'hui ?

Samedi 4 avril à 17 h

Médiathèque municipale André Malraux

⇒ *Gratuit sur réservation au*
01 34 44 19 99

CONCERTS/ SPECTACLES

Les nièces de M. Rameau

Spectacle lyrique

Voix : Sabine Kovacschazy et Sylvie de May
Clavecin : Arnaud Pumir

Diderot est un personnage central, philosophe et musicien à ses heures. Rameau, lui, est un musicien éminent, théoricien, et, de surcroît, philosophe. Chacun s'interroge sur le Neveu de R..., Qui est-il ? R... a-t-il des sœurs ou des cousines ?

Dimanche 22 mars à 16 h

Théâtre de l'Aventure

T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,50 € ; Carte : 5 €

⇒ Réservations au 01 34 44 03 80



Il Seminario musicale

L'Europe Baroque : Folies, Chaconnes et Passacailles

Lyrique Baroque en partenariat avec la Fondation Royaumont

Avec le contre-ténor Gérard Lesne

Œuvres de Juan Vasquez, Luis de Narvaez, Giovanni Sances, Girolamo Frescobaldi, Marc-Antoine Charpentier, Michel Lambert et Henry Purcell.

Ensemble français de musique baroque constitué autour du contre-ténor Gérard Lesne, *Il Seminario musicale* existe depuis 1985. L'ensemble est en résidence à la Fondation Royaumont depuis 1990.

Mardi 24 mars à 20 h 30

Église Saint-Flaive, Rue de l'Eglise

T.P. : 15 € ; T.R. : 12,50 € ; Carte : 9,50 €

⇒ Réservations au 01 34 44 03 80

CONCERTS/ SPECTACLES

Musica Nuda

avec Petra Magoni & Ferruccio Spinetti
Jazz vocal

Avec *Musica Nuda*, le duo Petra Magoni (voix) et Ferruccio Spinetti (contrebasse) s'impose comme l'une des grandes révélations de ces dernières années. Leur premier album a été salué par quatre clefs Télérama mais c'est en concert qu'il faut les découvrir.

Vendredi 27 mars à 20 h 30

Théâtre Pierre Fresnay

T.P. : 15 € ; T.R. : 12,50 € ; Carte : 9,50 €

⇒ Réservations au 01 34 44 03 80

Michaël Gregorio

J'aurais voulu être un chanteur
Show vocal

Un jeune imitateur qui passe allègrement des stars masculines et féminines de la chanson internationale aux grands noms de la chanson française comme aux chanteurs de la nouvelle génération.

Samedi 4 avril à 20 h 30

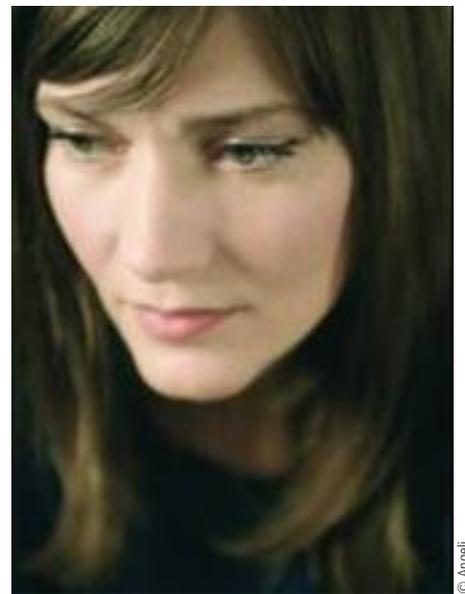
Théâtre Pierre Fresnay

T.P. : 25 € ; T.R. : 23 € ; Carte : 21 €

⇒ Réservations au 01 34 44 03 80

Élise Caron

Chansons pour
les petites oreilles
Concert



De sa voix claire, formée autant à l'art lyrique que dramatique, Élise Caron conte avec gaieté, humour et espièglerie les histoires de Princesse Grenouille, de l'oiseau et de la poupée ou encore celle du dragon et du petit garçon.

Dimanche 5 avril à 16 h

Théâtre de l'Aventure

T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,50 € ; Carte : 5 €

⇒ Réservations au 01 34 44 03 80



CULTURE

ERMONT SOUTIENT LES AMATEURS

15
JOURS AVEC
... LA VOIX

Concerts

Samedi 28 mars à 16 h

Médiathèque municipale André Malraux

⇒ Gratuit sur réservation

au 01 34 44 19 99

- **Les fables de La Fontaine, mises en musique par Charles Lecoq.**

Par les élèves de la classe de chant du conservatoire municipal Jacques Juteau.

Dimanche 29 mars à 16 h

Église des Chênes

⇒ Entrée libre

- **Stabat Mater de Giovanni Battista Pergolesi.**

Par les élèves de la classe de chant et l'ensemble vocal féminin du conservatoire municipal Jacques Juteau.

- **Chants sacrés et de la Renaissance.**

Par la chorale *Au rythme clair*.

AUTOUR DES ÉCOLES

Pendant la quinzaine, les élèves ont des rendez-vous privilégiés pour découvrir la voix autrement :

- des visites pédagogiques de l'exposition ;
- des séances scolaires pour le concert d'Élise Caron ;
- pour les cours élémentaires, une rencontre avec le célèbre contre-ténor, Gérard Lesne, aura lieu en parallèle du concert d'*Il Seminario musicale*, le mardi 24 mars à 15 h 30.
⇒ Cette rencontre est ouverte au public sur réservation au 01 34 44 03 82 ;



© Michel Chassat

Organisation et coordination

Conservatoire municipal Jacques Juteau

44 rue de Stalingrad

95120 Ermont

01 34 15 51 14

conservatoire@ville-ermont.fr

Partenaires

Médiathèque municipale André Malraux

9 rue de la République

95120 Ermont

01 34 44 19 99

mediatheque@ville-ermont.fr

Ermont-sur-Scènes

(théâtres Pierre Fresnay et de l'Aventure)

Théâtre Pierre Fresnay

3 rue Saint-Flaive Prolongée

95120 Ermont

01 34 44 03 80

ermont-sur-scenes@ville-ermont.fr

Théâtre de l'Aventure

1 rue Gambetta

95120 Ermont

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle :
Martine Pégurier-Lelièvre

SPECTACLES

Sur la voie des mots

Retrouvez le détail de la programmation de 15 jours avec... la voix en page 30 et sur www.ville-ermont.fr

Saison jeune public

Quand trois poules s'en vont au champ

Conte parlé et chanté à voir dès 18 mois
Par la C^{ie} Carnets de Voyage



© Nicolas N'Guyen Tat
© Carnets de voyage

Entre chanson et poésie, des comptines et des histoires à savourer quand on est gourmand de rimes et de mots. Trente minutes de récréation et de jubilation autour du répertoire enfantin de tradition orale mi-parlée mi-chantée.

Mercredi 11 mars à 10 h & 15 h 30
Théâtre de l'Aventure
T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,50 € ; Carte : 5 €



Déguisé en homme

De Leena Krohn
Théâtre à voir en famille dès 7 ans
Par la C^{ie} La Métonymie

Un pélican, fasciné par les êtres humains et leur façon de vivre, trouve des vêtements sur la plage et décide de se déguiser en homme. En ville, imitant les hommes, il parvient à trouver un travail de concierge à l'Opéra, se fait des amis parmi les enfants du quartier... Il deviendra homme, érudit même !

Vendredi 20 mars à 20 h 30
Théâtre Pierre Fresnay
T.P. : 11 € ; T.R. : 9 € ; Carte : 7,50 €

Vienne 1913

D'Alain Didier-Weill
Par la C^{ie} Influenscènes

Un jeune homme pauvre, loqueteux, survit misérablement dans un asile, étudie le dessin à l'école des Beaux-arts de Vienne. Ce garçon, qui vient de fêter ses vingt ans, rencontre un jeune homme, brillant, beau, héritier de la célèbre aristocratie viennoise qui s'étourdit de valse et de luxe. Mais voilà, ce jeune homme nanti a un dilemme qui le ronge... il est antisémite. Le psychanalyste Jung trouve alors très intéressant de l'envoyer consulter son maître, Freud. Ces deux jeunes gens vont ainsi se confronter, parallèlement et ensemble, à tous les aspects de la société viennoise et se forger quelques idéaux définitifs. Le jeune homme pauvre s'appelle Adolf...

Vendredi 13 mars à 20 h 30
Théâtre Pierre Fresnay
T.P. : 15 € ; T.R. : 12,50 € ; Carte : 9,50 €



© Emile Zaïg

Mon nom est personne

De Dominique Paquet
D'après L'Odyssée d'Homère
Théâtre à voir en famille dès 8 ans
Création par la C^{ie} Les Fous à réaction [associés]
Une création contemporaine pour le jeune public qui propose un voyage avec le mythe d'Ulysse comme boussole.

Samedi 11 avril à 20 h 30
Théâtre de l'Aventure
T.P. : 11 € ; T.R. : 9 € ; Carte : 7,50 €



© D.R.

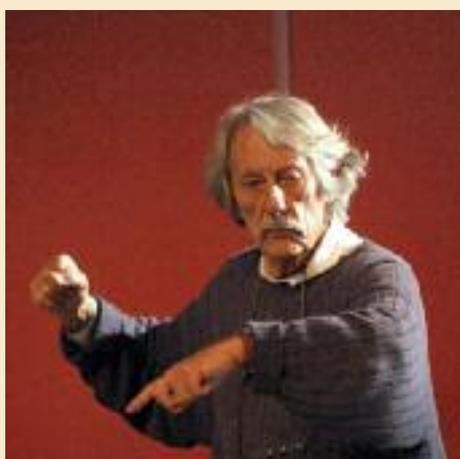
TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX

Visite-conférence du musée du Louvre sur le thème *La sculpture grecque hellénistique*, jeudi 12 mars. Inscriptions dès le 1^{er} mars au 01 30 72 37 11.



Entre autres avec Jean Rochefort

Théâtre



© Durm Meas

Le comédien Jean Rochefort rend hommage aux auteurs qui l'ont toujours accompagné. De Roland Barthes à Jean Yanne en passant par Fernandel, Verlaine, Bobby Lapointe, Primo Levi... Une promenade lucide et amusée dans l'univers de Jean Rochefort.

Vendredi 10 avril à 20 h 30

Théâtre Pierre Fresnay
T.P. : 29 € ; T.R. : 27 € ; Carte : 25 €

Horaires des réservations

(au théâtre Pierre Fresnay)
Mardi et jeudi : 15 h 30 – 18 h 30.
Mercredi : 10 h – 12 h et 14 h 30 – 17 h.
Vendredi : 15 h 30 – 19 h.

Théâtre Pierre Fresnay

3 rue Saint-Flaive Prolongée

Théâtre de l'Aventure

1 rue Gambetta
01 34 44 03 80

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégurier-Lelièvre**

CINÉMA

Plein tarif : 5, 10 €

Tarif réduit : titulaires de la carte Ermont-sur-Scènes, étudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes : **3,90 €**

Ciné-jeunesse : 2,60 €

Tarif pour les courts métrages (moins d'1 h) : 2,20 €

Noces rebelles



© Paramount Pictures France

Drame de Sam Mendes
Avec Kate Winslet, Leonardo DiCaprio, Michael Shannon...
Durée : 2 h 05

Dans les années 50, un couple, apparemment heureux, vit en banlieue où il élève deux enfants. Malgré cette vie aux allures paisibles, ils seront tiraillés entre désirs d'indépendance et pression sociale qui les poussent à la conformité.

Mardi 4 mars à 18 h & 20 h 45

Slumdog Millionaire en V.O.



© Pika Distribution

Comédie dramatique de Danny Boyle
Avec Dev Patel, Mia Drake, Freida Pinto...
Durée : 2 h

Jamal Malik, 18 ans, orphelin vivant dans les bidonvilles, est sur le point de gagner 20 millions de roupies lors de l'émission *Qui veut gagner des millions ?* Il n'est plus qu'à une question de la victoire lorsque la police l'arrête sur un soupçon de tricherie. Sommé de justifier ses bonnes réponses, Jamal explique d'où lui viennent ses connaissances et raconte sa vie dans la rue.

Mercredi 11 mars à 18 h & 20 h 45

L'étrange histoire de Benjamin Button



© Warner Bros

Drame de David Fincher
Avec Brad Pitt, Cate Blanchett, Julia Ormond...
Durée : 2 h 35

Curieux et angoissant destin que celui d'un homme qui naît à l'âge de 80 ans et remonte ainsi son existence sans pouvoir intervenir, avec tout ce que cela comporte d'étrange, de drame et d'amour.

Mercredi 18 mars à 17 h 30 & 20 h 45

Espion(s)



© Mars Distribution

Film d'espionnage de Nicolas Saada
Avec Guillaume Canet, Géraldine Pailhas, Stephen Rea...
Durée : 1 h 39

Vincent et Gérard, bagagistes, dérobent des objets dans les valises de l'aéroport. Ce dernier ouvre la mallette d'un diplomate et meurt dans une explosion. Vincent est alors coincé par la DST qui lui propose un marché : lui éviter la prison et collaborer avec les services secrets français et anglais pour retrouver les hommes impliqués dans l'explosion.

Mercredi 25 mars à 18 h & 20 h 45

Le bal des actrices



© SRO

Comédie de Maiwenn
Avec Jeanne Balibar, Romane Bohringer, Julie Depardieu...
Durée : 1 h 45

Une réalisatrice veut faire un documentaire sur les actrices, toutes les actrices. Filment tout, tout, tout, avec ou sans leur accord, la réalisatrice va se prendre au jeu et se laisser dévorer par ces femmes aussi fragiles que manipulatrices.

Mercredi 1^{er} avril à 18 h & 20 h 45

CINÉ - JEUNESSE

Volt, star malgré lui



© Walt Disney Studios Motion Pictures France

Film d'animation de Chris Williams et Byron Howard
Pour les enfants dès 3 ans
Durée : 1 h 35

Vedette d'un feuilleton TV, le chien Volt s'égare loin des studios et, se persuadant de détenir les pouvoirs qu'il joue à l'écran, il entame un périlleux périple accompagné d'un chat et d'un hamster.

Mercredi 25 mars à 14 h 30

CONSERVATOIRE MUNICIPAL JACQUES JUTEAU

Rencontre avec... La famille Chibane

LES DOMAINES ARTISTIQUES ENSEIGNÉS AU CONSERVATOIRE MUNICIPAL JACQUES JUTEAU SONT VARIÉS ET OUVERTS À TOUS, ENFANTS COMME ADULTES, DÉBUTANTS COMME CONFIRMÉS. LA VALORISATION DE LA PRATIQUE COLLECTIVE ET DE L'EXPRESSION SCÉNIQUE EST D'AILLEURS LA BASE DU PROJET DE L'ÉTABLISSEMENT.

Syrine, 10 ans, pratique la danse et le piano.
"Ce qui me plaît avec le piano, c'est d'entendre de belles mélodies et de refaire des chansons que je connais."



Célia, 7 ans, pratique la danse et le violon.
"J'aime le son du violon. J'ai tout de suite préféré cet instrument par rapport aux autres."

Quelles disciplines pratiquent vos enfants ?

Syrine, la plus grande, apprend la danse depuis six ans et le piano depuis deux ans. Célia est en deuxième année de danse et apprend le violon depuis cette année. Elle a choisi cet instrument après une année d'atelier de découverte de la musique. Il s'agit d'un atelier pendant lequel l'enfant essaye un instrument pendant 15 jours. Il découvre ainsi beaucoup d'instruments et fait son choix en fin d'année. Mes deux filles ont commencé par la danse moderne et comme cela leur plaisait, j'ai voulu compléter avec l'enseignement musical. Enfin, Mehdi est inscrit au jardin musical.

Mehdi, 4 ans, inscrit au jardin musical.
"Moi, ce que je préfère, c'est le tambour. On fait aussi des maracas !"



Pourquoi avez-vous inscrit vos enfants au conservatoire municipal Jacques Juteau ?

J'aurais aimé pratiquer une activité artistique telle que le piano. Je souhaitais offrir cette chance à mes enfants et qu'ils choisissent eux-mêmes leur discipline. Pour moi, le conservatoire est un gage de qualité et de sérieux. De plus, avec le système des auditions et des spectacles de danse en cours d'année, cela nous permet d'apprécier leur travail et de voir les progrès qu'ils font. Je suis d'ailleurs assez surprise des progrès faits par mes enfants depuis le début !

Que trouvez-vous que cela leur apporte ?

Pour Mehdi, de nature un peu timide au départ, je souhaitais qu'il puisse trouver un moyen de s'exprimer. Cela lui a permis de côtoyer d'autres enfants ; je trouve qu'il a acquis une certaine confiance en lui.

Il adore se rendre au jardin musical. Cela sollicite sa motricité, son imagination, sa créativité et son écoute. Pour Syrine et Célia, la danse contemporaine leur permet d'apprendre à connaître leur corps et de s'exprimer à travers lui. Je pense que plus les enfants pratiquent une activité artistique tôt, plus ils apprennent et progressent vite. Je souhaite aussi inscrire leur petit frère (âgé d'un an) dès l'âge de quatre ans.

Conservatoire municipal Jacques Juteau

44 rue de Stalingrad
01 34 15 51 14
95120 Ermont
conservatoire@ville-ermont.fr

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle :
Martine Pégurier-Lelièvre

Les élèves font leur scène

La saison musicale et chorégraphique des *Élèves font leur scène* sera aux couleurs de la voix, du texte, de ses usages, de son rapport aux gestes musicaux et dansés. Les prestations auront lieu désormais les mardis soir à 20 h. Prochains rendez-vous les 26 mai et 9 juin avec deux spectacles associant danse et musique, les 10 mars et 12 mai au théâtre Pierre Fresnay.



PRINTEMPS DES POÈTES

En rires !

POUR SA 11^{ÈME} ÉDITION, LE PRINTEMPS DES POÈTES ABORDE LE THÈME **EN RIRES !** POUR VOUS FAIRE RIRE, OU AU MOINS SOURIRE, LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE ANDRÉ MALRAUX ET SON ANNEXE LES PASSERELLES PARTICIPENT À CET ÉVÈNEMENT CULTUREL NATIONAL. **VENEZ RIRE EN RIMES !**

Le printemps des poètes, c'est...

Le Printemps des poètes, c'est plus de 15 000 événements partout en France et dans 60 pays sur les places publiques, dans les transports, les bibliothèques, les écoles, les théâtres, les hôpitaux, les librairies, sur les murs, les plages, au bistrot, à la maison...

"C'est mal connaître la poésie que de la cantonner à une gravité sourcilieuse, austérité, spleen et mélancolie ! Si elle s'attache certes aux grandes questions et aux grands enjeux de l'existence, elle ne s'interdit pour le faire nul moyen. Depuis les fatrasies médiévales jusqu'aux actuels chahuteurs de langue, en passant par les Pataphysiciens ou les Dadaïstes, la poésie n'a cessé de recourir au burlesque, à l'humour, à la satire. Oui, tous les rires sont dans la poésie, sauf le vulgaire et le mesquin, car même s'il rit, le poète reste poète : questionneur, rebelle et éveilleur de conscience."
Jean-Pierre Siméon, directeur artistique

À Ermont

La médiathèque municipale André Malraux et son annexe Les Passerelles ont tout spécialement préparé des bibliographies. Vous pourrez retrouver en tête des rayons tous les ouvrages que vous conseillent les équipes des bibliothèques. D'ailleurs, ces bibliographies seront en ligne sur le site de la ville www.ville-ermont.fr. La médiathèque municipale André Malraux vous convie aussi à une lecture publique par Françoise Meunier, directrice et animatrice de l'école de théâtre, **samedi 7 mars à 16 h**.

© Printemps des poètes



Vous aurez le plaisir d'écouter des textes de Raymond Queneau, Alphonse Allais, Boris Vian, Jacques Prévert...

Participez !

Vous pouvez également participer à cette lecture en lisant un poème sur le thème de l'humour et d'un auteur connu.

Deux possibilités au choix :

- vous avez déjà choisi un poème que vous apportez le jour de la lecture ;
- vous n'avez pas de texte, l'équipe de la médiathèque vous en proposera parmi une sélection.

Lecture publique
Samedi 7 mars à 16 h
Entrée libre et gratuite

Médiathèque municipale André Malraux
9 rue de la République
01 34 44 19 99
mediatheque@ville-ermont.fr
www.printempsdespoetes.com

Stage de clown

L'école de théâtre organise un stage de clown avec Géraud Andrieux, animateur au sein de l'école.

Samedi 7 de 14 h à 19 h et dimanche 8 mars de 11 h à 13 h et de 14 h à 17 h.

Théâtre de l'Aventure

Tarif : 32 €

Inscriptions auprès de la Direction de l'Action Culturelle

254 rue Louis Savoie - Esplanade du Parc de la Mairie

95120 Ermont

01 30 72 37 11

AU FIL DES JOURS

La rubrique Ermont au fil des jours recense la liste des nouveau-nés ermontois*, des jeunes mariés et des personnes décédées. Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

*Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.

Naissances

Septembre

Le 16 : Neïla Aamchoune.

Novembre

Le 8 : Julie Florkin.
Le 24 : Lou-Ann Dussaulx.
Le 25 : Elise Olejnik.
Le 26 : Adrien Lannoy.
Le 27 : Merlin Thienot.

Décembre

Le 3 : Emma Soulier.
Le 4 : Nicolas Beix.

Le 10 : Adam Boubaker.
Le 11 : Elliott Simond.
Le 12 : Mathias Cissoko.
Le 14 : Manon Verneuil.
Le 17 : Kaéna Bilard.
Le 26 : Julia Garcia ; Ines Abla ; Elsa Tracol
Le 27 : Adrian Ramilison.

Janvier 2009

Le 1^{er} : Yolauphaye Mamadou.
Le 2 : Nada Benyoub.
Le 5 : Alice Bernal - - Devin.
Le 7 : Rafael Matos.
Le 8 : Andréa Bertin ; Cécile Nguyen ; François Toulotte.
Le 10 : Clément Mohamad - - Carlier.
Le 11 : Océane Merlier.
Le 14 : Esteban Cardoso - - Allain.
Le 19 : Tom Grundy ; Mona Zerzeri.
Le 26 : Manon Audelan ; Quentin Audelan.

Mariages

Novembre

Le 15 : Mickaël Vautherot et Audrey Raveglia.

Décembre

Le 13 : Christ Aubonne et Sonia Hardy.
Le 20 : Karim Benahmed et Nadia Rezzak.

Décès

Novembre

Le 24 : Denise Auriou épouse Vuillaume (76 ans).

Décembre

Le 9 : Ginette Dubois épouse Kupiec (79 ans) ; Roland Prosper (58 ans).
Le 12 : Paulette Bernard (82 ans).
Le 14 : Denise Procida veuve Dubar (76 ans).
Le 17 : José Mendes Sampaio (66 ans).
Le 18 : Jacqueline Lemarchand veuve Lesegno (87 ans) ; Aubin Lignon (81 ans).

Janvier 2009

Le 3 : Alfred d'Agostino (84 ans) ; Marie Tronel épouse Pezzotti (88 ans).
Le 4 : Raymonde Tirmand née Beaugrand (82 ans).
Le 7 : Colette Picot veuve Billon (90 ans).
Le 12 : Marie Cougnaud veuve Bouffort (84 ans).
Le 19 : Ezio Bellini (83 ans) ; Jean-Louis Berrué (80 ans).
Le 22 : Jacques Serpaut (91 ans).
Le 23 : Georges Pottier (81 ans).

LA TRIBUNE de l'opposition

LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS : agir et vite !

Hugues Portelli a profité de ses vœux pour s'en prendre à ses adversaires, les accusant notamment de faire "des propositions démagogiques" sans expliquer comment les financer. Cette faible ligne de défense ne résiste pas à l'analyse des faits. Les propositions constructives formulées par les élus d'opposition sont toujours réfléchies de façon à pouvoir être financées par la ville d'Ermont. Libre à M. Portelli de ne pas en tenir compte.

Au moment où, dans toute la France, les indicateurs montrent une dégradation brutale de la situation sociale, alors que tous les clignotants de l'activité économique et de l'emploi sont au rouge, nous sommes tous appelés à prendre nos responsabilités. Face à cette urgence sociale, les collectivités locales doivent intervenir à leur niveau, avec les moyens dont elles disposent, pour protéger les plus démunis d'entre nous, grâce à des politiques de solidarité. Plus que jamais la ville d'Ermont se doit de lutter contre les inégalités sociales et les inégalités entre les quartiers.

Dans ce contexte, l'annonce soudaine de la fermeture de l'école Pergaud par le Maire, sans envisager une reconstruction, ne peut qu'aboutir au sinistre du quartier des Espérances. Il en va de même pour le refus de la municipalité de contribuer à la réouverture d'un Centre de santé dans la ville. Mais les habitants ne s'y trompent pas et beaucoup ont déjà signé notre pétition. Nous pouvons encore évoquer l'interdiction des maraudes des Restos du Cœur - "de l'assistanat" selon M. Portelli. Dans son budget, la ville ne consent que très peu d'investissements pour les années à venir, et ils ne vont pas aux quartiers qui en ont le plus besoin. Les élus Générations Ermont pensent que toutes ces mesures prises par la majorité municipale vont à l'encontre de la solidarité et de l'égalité des chances. Nous avons voté contre ce budget.

Nous assumons l'idée qu'en temps de crise, la ville doit accepter de financer des politiques sociales raisonnables, afin de préserver ses citoyens les plus fra-

giles de la violence des changements économiques. Cela ne signifie pas que nous voulons vider les caisses de la commune, ce que caricature M. Portelli, mais qu'en ces temps difficiles, chaque acteur public peut et doit participer concrètement, avec ses moyens, à rendre notre société plus solidaire. Nous assumons cette position, et nous pensons qu'il y a urgence à l'appliquer.

Le groupe "Générations Ermont"

Mathias TROGRLIC,
Christophe RODRIGUES,
Estelle LÊ,
Tala KHIYACHI,
Marine GILBERT,
Zahia LEBBAZ

www.generations-ermont.fr

mathias.trogrllic@generations-ermont.fr

Marche en forêt

Tous les lundis et mercredis à 9 h avec le « Club le Bel Age »
Tous les lundis à 14 h avec le Club des retraités « Tambour Battant »

Jusqu'au 6 mars

Date limite d'inscription aux chantiers jeunes.

Service municipal Jeunesse

Mardi 3

14 h : conférence-diativités La harpe, son histoire et son répertoire. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 4

10 h 30 : contes pour les 6 ans et plus avec *Mots qui piègent et mots qui sauvent*. Médiathèque municipale André Malraux

18 h & 20 h 45 : drame avec *Noces rebelles*. Cinéma Pierre Fresnay

19 h 30 : réunion publique du conseil municipal en mairie, salle des mariages.

Jeudi 5

9 h : randonnée pédestre. RSP

9 h : sortie Beauvais et ses richesses. CCAS

14 h : concours de tarot. Club des retraités « Tambour Battant »

Vendredi 6

18 h 30 - 20 h 30 : groupe de paroles pour tous les parents d'Ermont au centre socio-culturel des Chênes. Médiation Val d'Oise

Samedi 7 et dimanche 8

Stage de clown au théâtre de l'Aventure. Action Culturelle

Samedi 7

16 h : lecture publique dans le cadre du *Printemps des poètes*. Médiathèque municipale André Malraux

Dimanche 8

8 h 45 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

10 h : assemblée générale à la Maison des Associations. ACPG-CATM TOE et Veuves de l'ex-Seine et Oise

Du 9 mars au 10 avril

Appel aux dons pour le Sidaction 2009 (cf. p 4)

Du 10 au 13

Ramassage des encombrants selon secteur. Syndicat Émeraude

Mardi 10

13 h 30 : visite des souterrains de Pontoise. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 11

9 h 30 : contes pour les 6 ans et plus avec *La belle et la bête* et autres métamorphoses. *Bibliothèque annexe Les Passerelles*

10 h & 15 h 30 : conte avec *Quand trois poules s'en vont au champ* au théâtre de l'Aventure. Ermont-sur-Scènes

14 h 30 : conférence Découverte du Monde avec le Brésil indien au théâtre Pierre Fresnay. Ermont-sur-Scènes

18 h & 20 h 45 : comédie dramatique *Slumdog Millionaire* en V.O. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 12

Journée Nationale de l'Audition

8 h 45 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

9 h : randonnée pédestre. RSP

9 h - 12 h : permanence Ami Services au CCAS. Ami Services

Vendredi 13

20 h 30 : théâtre avec *Vienne 1913* au théâtre Pierre Fresnay. Ermont-sur-Scènes

Samedi 14

19 h : loto, salle Jean-Paul II d'Ermont. Association paroissiale d'Ermont

Dimanche 15

18 h : danse avec les 6^{èmes} rencontres chorégraphiques au théâtre Pierre Fresnay. *Danse en Chemin*

Du 16 mars au 10 avril

Préinscriptions scolaires pour la rentrée de 2009.

Direction de l'Action Éducative

Mardi 17

14 h : conférence La photographie et la guerre de 1914-1918. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 18

10 h 30 : contes pour les 3-5 ans avec *Contes en vrac*. Médiathèque André Malraux

17 h 30 & 20 h 45 : drame avec *L'étrange histoire de Benjamin Button*. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 19

9 h : randonnée pédestre. RSP
12 h : repas de Printemps. Rendez-vous à la mairie. Club des retraités « Tambour Battant »

Du 20 au 22

Sidaction 2009 (cf. p 4)

Vendredi 20

20 h 30 : théâtre avec *Déguisé en homme* au théâtre Pierre Fresnay. Ermont-sur-Scènes

Samedi 21

9 h - 12 h : préinscriptions scolaires pour la rentrée de 2009.

Direction de l'Action Éducative

20 h - 00 h : Nuit de l'Eau à la piscine Marcellin Berthelot. Service municipal des Sports

Du 21 mars au 5 avril

15 jours avec... la voix : exposition, conférences, spectacles, concerts... dans divers lieux de la ville (cf. p. 30)

Dimanche 22

8 h 45 : randonnée. Groupe pédestre de la MJC

Mardi 24

9 h 30 : loto. Club des retraités « Tambour Battant »

11 h 15 : déjeuner au lycée hôtelier de Gouvieux et visite du moulin des Princes à Chantilly. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 25

9 h 30 : contes pour les 3-5 ans avec *Ya une pie dans le poirier*. Bibliothèque annexe Les Passerelles

14 h 30 : Volt, star malgré lui. Cinéma Pierre Fresnay

15 h : visite de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine.

Club Le Bel Age

18 h & 20 h 45 : film d'espionnage *Espion(s)*. Cinéma Pierre Fresnay

Jeudi 26

10^{ème} Journée de la courtoisie au volant et sur la route.

14 h 30 : spectacle La route fleurie au casino d'Enghien. Club des retraités « Tambour Battant »

20 h 45 : réunion publique du conseil municipal en mairie, bâtiment B, salle Jacques Berthod.

Vendredi 27

10 h 30 - 12 h : conférence santé sur *L'acuité visuelle* au théâtre Pierre Fresnay. CCAS

Samedi 28

9 h - 12 h : pré-inscriptions scolaires pour la rentrée de 2009.

Direction de l'Action Éducative

17 h : conférence avec La Voix dans le théâtre dans le cadre de *15 jours avec... la voix*. Médiathèque municipale André Malraux

Mardi 31

14 h : conférence Talma et l'Empire. Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »

16 h - 20 h : bourse aux vêtements au théâtre Pierre Fresnay. Association Générale des Familles.

Associations

- > ACPG-CATM TOE et Veuves de l'ex- Seine et Oise
01 30 72 12 60
- > Amis services - **01 39 59 22 33**
- > Association générale des familles
01 39 59 00 65
- > Association paroissiale d'Ermont
01 34 14 29 01
- > Club des retraités « Tambour Battant »
01 34 15 40 72
- > Club féminin « Pénélopes d'Aujourd'hui »
01 34 15 35 27
- > Club « Le Bel Age » - **01 34 15 71 45**
- > Danse en Chemin - **01 34 15 60 58**
- > Groupe pédestre de la MJC
01 34 13 76 65
- > Maison des Jeunes et de la Culture
01 34 15 73 31
- > Médiation Val d'Oise
01 34 15 17 50
- > Retraite Sportive du Paris
01 39 60 67 63

Services municipaux

- > Action Culturelle - **01 30 72 37 11**
- > Action Éducative - **01 30 72 38 32**
- > Bibliothèque "Les Passerelles"
01 34 14 97 32
- > Centre socio-culturel des Chênes
01 34 14 32 65
- > Centre socio-culturel François Rude - Espace Rebuffat - **01 34 44 24 60**
- > Communication, Documentation & Archives - **01 30 72 38 27**
- > Conservatoire Jacques Juteau
01 34 15 51 14
- > Ermont-sur-Scènes (théâtres Pierre Fresnay et de l'Aventure)
01 34 44 03 80
- > État civil/Élections
01 30 72 38 24/25
- > Jeunesse - **01 34 44 10 30**
- Point Cyb - **01 34 44 10 35**
- Espace Loisirs Jeunes
01 34 44 10 36
- Point Information Jeunesse
01 34 44 27 30
- CMEJ - **01 34 44 10 33**
- > Médiathèque André Malraux
01 34 44 19 99
- > Petite Enfance et Prévention Santé
01 30 72 37 95
- > PLU - **01 30 72 37 18**
- > Police municipale intercommunale
01 30 72 94 60
- > Politique de la Ville et de la Vie de Quartier - **01 30 72 38 21**
- > Relations Publiques
01 30 72 38 28
- > Services Techniques municipaux
01 30 72 31 90
- > Sports - **01 34 44 10 30**
- > Urbanisme - **01 30 72 38 53**

Établissements publics

- > Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
01 30 72 38 50
- > Communauté d'agglomération Val-et-Forêt - **01 34 44 82 00**
- > Syndicat Émeraude - **01 34 11 92 92**